

Mesure d'un « index » pauvreté

Analyse de la consommation des ménages pauvres en Wallonie

R. Cherenti

Collaborateur scientifique UMons



OBSERVATOIRE DE L'ACTION SOCIALE LOCALE asbl
Rue de la Briqueterie, 13 - 7060 SOIGNIES
0493/31.12.27 - 0476/21.36.98 – oasl.asbl@gmail.com

« Je suis pour une augmentation du goût de la vie »

J. Dutronc

Pour citer cette étude :

R. Cherenti, *Mesure d'un « index » pauvreté, Analyse de la consommation des ménages en Wallonie*, Umons, 2021.

Table des matières

Avant-propos	6
I- Remerciements	7
II- Abréviations	9
III- Introduction.....	10
IV- Méthodologie.....	12
1- Etude générale sur la consommation dans les ménages pauvres	12
2- Le détail des consommations des ménages.....	13
3- Les réponses effectives	13
4- Moyenne	14
5- Particularités	14
V- Le pouvoir d'achat et l'indice des prix à la consommation.....	17
VI- L'index	23
1- Généralité.....	23
2- L'index.....	23
2.1- La définition.....	23
2.2- Le calcul de l'index	24
3- L'indice santé.....	25
4- Evolution des deux indices	25
VII- Structure de la consommation des ménages en situation de pauvreté.....	27
1- Aperçu général	27
2- Le logement et l'énergie	29
3- La nourriture.....	31
4- Téléphonie, communication et télévision.....	32
5- Transport et entretien de voiture	33
6- Les crédits – les dettes	33

7-	Les assurances et les taxes	34
8-	Les soins de santé.....	34
9-	Loisirs variés	35
10-	Vêtements	36
11-	Soins corporel et entretien du ménage.....	37
12-	Les autres postes	37
	12.1- Pensions et contributions alimentaires	37
	12.2- Le tabac	37
	12.3- L'épargne.....	38
	12.4- Cotisations de mutuelles et cotisations syndicales	38
	12.5- Les frais scolaires.....	38
	12.6- Frais liés aux animaux	39
	12.7- Garderie	39
	12.8- Les frais liés à la recherche d'emploi et à la formation	39
	12.9- Autres.....	40
13-	Les impayés permanents	40
14-	Les aides reçues	40
VIII-	Création d'un index pauvreté.....	42
	1- Préambule	42
	2- Construction de l'index-pauvreté	42
	3- Le pouvoir d'achat des consommateurs moyens (et salaires moyens)	44
	4- Le pouvoir d'achat des personnes en situation de pauvreté.....	45
	5- Conclusion sur le pouvoir d'achat	46
	6- Quid du niveau de vie ?.....	46
Partie 2 -	Petite enquête sur l'appréciation des revenus	47
	1- L'enquête.....	47

2-	Les questions posées.....	47
3-	Les réponses.....	48
A-	Le revenu net décent	48
B-	Le revenu – richesse.....	48
C-	Le « pire » dans la pauvreté ?	49
D-	Qu’en penser ?.....	50
3 ^{ème}	partie - Rencontre avec les personnes en situation de pauvreté	54
1-	Avant-propos.....	54
2-	Les questions.....	54
3-	Les réflexions des répondants.....	55
1-	La relation à l’aide perçue.....	55
2-	La relation au travail en général et au travail au noir en particulier	57
3-	Les plaisirs ?	60
4-	Les courses	61
5-	Se priver ?.....	62
6-	La pauvreté ? Et l’image de la société sur les pauvres	63
7-	Un riche ?	64
8-	Leur appréciation de leur situation.....	65
9-	Et l’avenir ?.....	66
10-	Un message pour les décideurs politiques ?	67
4-	Conclusion de la troisième partie.....	68
	Conclusion générale	69

Avant-propos

En 2008, je publiais une première étude sur la consommation des personnes en situation de pauvreté et j'avais intitulé mon analyse « *le panier de la ménagère... pauvre* ». Sans trop réfléchir, avec ce titre, j'utilisais une appellation commune et courante sans même penser à la dimension de genre que cela apportait et à la perpétuation de celle-ci dans l'imagerie populaire.

Un jour, à la lecture d'une chronique¹ de Laurence Rosier, qui me permet régulièrement de réfléchir aux mots que j'utilise, alors qu'elle prenait exemple sur le titre de mon étude pour démontrer l'aspect genré que j'en faisais, je me suis rendu compte que l'inconscient collectif pouvait être porteur d'une certaine violence faite aux femmes et que, sans même s'en rendre compte, nous pouvions tous participer à la reconduction de cette violence.

Aujourd'hui, j'évite le terme de « ménagère » et je parle plutôt de « *la consommation des ménages* » ou de « *consommation domestique* ». Cela me semble plus correct.

¹ https://www.rtbef.be/info/dossier/les-grenades/detail_menegere-sort-de-ce-panier-origine-d-une-expression-depassee-les-grenades?id=10406289

I- Remerciements

Le CPAS d'Ecaussinnes et, en particulier, le service de première ligne et le service médiation des dettes. Je tiens particulièrement à remercier Virginie Demeuldre, Cheffe AS, qui a toujours répondu favorablement à mes demandes d'enquête.

Je tiens à remercier tout particulièrement Alicia Dello Russo, stagiaire au CPAS d'Ecaussinnes, pour son implication dans le contact direct avec les personnes en situation de pauvreté. C'est elle qui, sur le terrain, a accepté de rencontrer les personnes avec un questionnaire-guide. Les éléments relevés m'ont été très précieux.

Les CPAS qui ont répondu à mon enquête et les AS qui se sont impliqués dans cette enquête de terrain.

Bien entendu, rien de ceci n'aurait été possible sans l'intervention des personnes en situation de pauvreté elles-mêmes. Leurs réponses sont toujours très éclairantes et, des fois, loin de ce que j'avais préalablement imaginé. C'est agréable d'être surpris.

L'Observatoire de l'Action sociale locale, lequel m'a permis cette étude dans de bonnes conditions et avec l'appui de chacun des membres : Bernard Antoine, Willy Lahaye et Carlo Caldarini.

Je remercie l'Iweps pour m'avoir apporté quelques éléments d'informations statistiques relatifs à la précarité des personnes.

Un merci particulier à une institution qui analyse bon nombre de données statistiques : Statbel. Même s'il m'arrive régulièrement de dire que la Belgique est pauvre en statistiques,

il me faut relever que Statbel et l'Iweps restent des organismes d'un haut niveau, où l'on peut trouver bon nombre de données.

Enfin, je remercie le lecteur qui a la curiosité de tourner ces pages. C'est lui qui, après mon travail d'écriture et de relecture, fait vivre cette étude.

II- Abréviations

CPAS = Centre Public d'Action Sociale

DIS = Droit à l'intégration sociale

Index = Indice des prix à la consommation

Iweps = Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

RI = Revenu d'intégration

Statbel = Statistique – Belgique. Il s'agit de l'Office belge de statistique

III- Introduction

Depuis plusieurs années, je constate qu'à chaque crise, on crie haut et fort à la baisse du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population, sans jamais toutefois la mesurer. Il est fort probable que cette baisse du pouvoir d'achat soit réelle mais est-ce vraiment le cas pour tout le monde ? En 2008, j'avais mesuré cette perte du pouvoir d'achat dans la population. Autant, elle se vérifiait pour les personnes les plus précaires, autant elle ne se vérifiait pas du tout pour la « population moyenne ». En 2008, nous étions en pleine crise financière et j'ai le souvenir d'un ministre fédéral affirmant que « *la fin de mois devient difficile pour tout le monde* », ce qui était une façon de dire qu'il fallait autant aider les plus pauvres que les plus riches. Je n'ai évidemment pas à me prononcer sur l'opportunité d'aider les plus riches ou non car c'est une option politique, mais j'estime qu'il est, par contre, indispensable de vérifier la réalité de la motivation utilisée pour ce faire. Est-ce que, réellement, tout le monde voit son pouvoir d'achat se réduire face à la crise ? Cette étude est animée par un doute sur ce sujet et il convient de vérifier l'affirmation.

Il m'a en tout cas semblé intéressant, 12 ans après ma première étude, en pleine crise sanitaire cette fois, alors que l'on entend à nouveau dire, ci et là, que la baisse du pouvoir d'achat toucherait tout le monde, de le vérifier et d'en mesurer le degré.

Par ailleurs, quelle que soit la réalité de l'affirmation, il faut avoir en tête les réelles conséquences de la baisse d'un pouvoir d'achat dans la population. En effet, si une personne, financièrement aisée, perd une partie de son pouvoir d'achat (ce qui reste encore à vérifier dans cette étude), peut-être sera-t-elle contrainte à limiter son train de vie mais, quoi qu'il en soit, ce dernier restera fort élevé et sans conséquences dramatiques sur les conditions fondamentales de vie. Il n'en va évidemment pas de même pour la personne qui est déjà dans la survie. Pour cette dernière, si le pouvoir d'achat régresse (même si c'est relativement peu), c'est la vie elle-même qui risque bien d'être en danger. On peut en conclure que l'on ne parle pas véritablement des mêmes choses dans l'un et l'autre cas. Les mots « pouvoir d'achat » font partie de ces mots que l'on utilise beaucoup pour décrire bien des réalités fort différentes. Il faut donc replacer les mots dans un contexte qui permet d'en apprécier la pleine mesure.

J'aurais donc à cœur de mettre le pouvoir d'achat en parallèle du coût de la vie et du niveau de la vie. Il s'agit de mots différents qui évoquent des réalités différentes.

À plusieurs reprises, je ferais référence à mon étude de 2008. Toutefois, nul besoin de revenir à ce texte pour bien comprendre celui-ci.

IV- Méthodologie

Dans les pages qui suivent, j'ai abordé deux études distinctes afin d'avancer dans l'analyse de la consommation des personnes les plus précaires. J'ai ajouté à cela une très brève enquête afin d'apporter un éclairage en provenance du terrain. Je vais reprendre, ci-après, les deux aspects principaux. Pour l'enquête, je l'aborderai directement dans la partie 2 de cette analyse.

1- Etude générale sur la consommation dans les ménages pauvres

Dans un premier temps, j'ai demandé aux CPAS wallons et aux associations de lutte contre la pauvreté, à partir de mon adresse mail (donc, je n'ai utilisé aucun format officiel), de bien vouloir m'aider en me livrant, pour les personnes en situation de pauvreté, une grille de consommation reprenant les éléments suivants :

Composition du ménage
Logement
Energie gaz, électricité et eau)
La nourriture
Les soins de santé
Les vêtements
Les frais de transports/entretien voiture
Le téléphone - communication - télé
Les taxes/redevances
Les assurances
Le tabac (bcp ajoutent "revues" et journaux)
Les soins corporels + entretien maison
Les loisirs, sport, culture
Les frais liés aux animaux
Les pensions alimentaires et autres contributions alimentaires
Les frais liés à la formation et la recherche d'emploi
Les crédits - dettes
L'épargne
Autres dépenses (préciser)
Cotisations mutuelle/syndic
Garderie
Scolaire
Dépenses inconnues
Les impayés permanents

J'ajoutais à la demande de me préciser le revenu du ménage et, éventuellement, de me préciser les aides perçues, quelle qu'elle soit. Qu'il s'agisse d'aides sociales complémentaires du CPAS ou qu'il s'agisse d'aides de la part de la famille, des amis, d'associations.

Il y a un biais inévitable dans l'étude, qui est de ne tenir compte que des aspects financiers. Ainsi, par exemple, dans nombre de cas, il m'est précisé que la personne perçoit du CPAS ou d'une épicerie sociale, des colis alimentaires. Ceux-ci n'apparaissent pas dans les tableaux car il ne s'agit pas d'éléments qui ont été financièrement quantifiés. Dès lors, la partie « aides » est très probablement légèrement² sous-estimée.

Il y a un second biais, c'est que, dans les CPAS, c'est majoritairement (mais ce n'est pas toujours le cas) le service de médiation des dettes ou les AS s'occupant de comptes de gestion qui ont répondu. L'avantage est que je touche, de cette manière, un public beaucoup plus diversifié (pas uniquement des personnes au RI, par exemple). L'inconvénient est qu'il s'agit d'un public qui a un cadrage budgétaire qui d'emblée limite les perspectives.

2- Le détail des consommations des ménages

Afin d'affiner la consommation, et en particulier la consommation alimentaire (mais pas que), j'ai demandé à une stagiaire AS du CPAS d'Ecaussinnes de rencontrer certaines personnes en situation de pauvreté. Autant il était important d'avoir, dans la consommation générale, un nombre de grille suffisant (je souhaitais au moins 120 grilles pour que cela soit suffisamment représentatif), autant pour cette partie où il fallait entrer dans le détail des consommations, il m'a semblé que quelques rencontres suffisaient.

3- Les réponses effectives

Seuls les CPAS ont répondu à mes demandes³. Au moment de la clôture des réponses, j'avais réuni 213 grilles, en provenance de 28 CPAS différents. Chacune des provinces est représentée dans le panel. Namur et le Hainaut ont rentré le plus de grilles. Puis, vient Liège, ensuite, à égalité, Le Brabant wallon et Luxembourg.

² Légèrement car il s'agit d'une minorité de cas exposés.

³ Les enquêtes étaient envoyées à plusieurs associations, à des fédérations, etc.

Je n'ai repris que les grilles de personnes en réelle situation de pauvreté⁴ et les grilles exploitables⁵. J'ai donc renoncé à 55 grilles et j'en ai conservé au final 158. J'étais donc bien au-delà des 120 que je souhaitais au minimum pour mener l'enquête.

4- Moyenne

À partir du recueil des grilles, j'ai fait la moyenne générale et c'est cette moyenne que je présente dans l'étude.

Toutefois, il m'a paru important de préciser que certains ménages, pour des raisons spécifiques, ne paient pas de logement. C'est, par exemple, le cas lorsque ces ménages habitent dans la famille ou chez un ami et qu'ils n'interviennent pas dans le loyer.

De la même manière, certaines personnes ne paient, souvent pour les mêmes raisons, pas de consommations d'énergie. Dans ce cas, je vais mettre côte à côte à la fois la moyenne globale et la moyenne en retirant de la globalité ces cas particuliers. Je présenterais ainsi une vision plurielle et, je le crois, plus riche.

5- Particularités

Certaines grilles n'étaient pas détaillées pour certains points. Ainsi, il est arrivé (c'est très minoritaire) que les consommations relatives à la nourriture apparaissent en même temps que les consommations relatives aux loisirs, ou même au tabac. Dans ces cas, j'ai, certes arbitrairement, séparé les consommations en fonction de la moyenne générale.

Par ailleurs, il arrive (c'est très minoritaire également) que les frais liés au tabac soient repris dans le poste « loisir ». Lorsque cela était stipulé, j'ai opéré de la même manière. Toutefois, je ne peux affirmer que, dans certains cas, cela n'a pas été spécifié par les personnes qui m'ont présenté les grilles. Dans ce cas, le poste loisir a été légèrement surévalué.

⁴ A titre d'exemple, j'ai reçu la grille d'une personne isolée ayant un revenu de près de 3.000 euros. Cette personne, bien qu'ayant des moyens conséquents, est en médiation des dettes. Le seuil de pauvreté pour un isolé étant de 1.200 euros (et j'ai accepté une marge de 100 euros, j'ai donc accepté les revenus pour un isolé à 1.300 euros), je n'ai dès lors pas repris cette grille dans mon étude.

⁵ Certaines grilles me sont arrivées avec des données globalisées (exemple : un seul chiffre globalisant le loyer, l'énergie, la nourriture et les soins). Il ne m'était pas possible de scinder les données et le document était alors inexploitable pour cette étude.

Dans les frais de transport, j'ai intégré les frais « *entretien de voiture* » qui apparaissait le plus souvent dans un poste à part.

En discutant avec certains travailleurs sociaux m'ayant remis des grilles, je me suis rendu compte que certains avaient intégrés dans « *frais de nourriture* » également les frais liés aux soins corporels et de maison. Le poste « nourriture » est dès lors, probablement, légèrement surévalué (mais j'estime cela marginal).

Concernant le poste « *frais liés à la formation et la recherche d'emploi* », il n'a été rempli par aucune des personnes me présentant des grilles. Le total de cette ligne est donc 0 euro. Bien entendu, cela ne veut pas dire que les personnes qui bénéficient d'une allocation de remplacement ne recherchent pas un emploi ou ne se rendent jamais en formation. Mais il faut comprendre qu'il n'y a pas des frais particuliers pour cela. Les dépenses sont reprises dans celles liés, par exemple, aux « frais de transport ».

Au départ, je n'avais pas prévu les consommations « garderie » et frais « scolaires ». Elles étaient reprises dans « autres dépenses ». Mais dans « autres dépenses », les CPAS me précisait « garderie » ou « scolaires ». Je les ai donc finalement ajoutés. Cet ajout n'empêche que si les postes « garderie » et « scolaire » ne contiennent que des frais liés aux garderies et aux frais scolaires, le poste « autres dépenses » contient à la fois des dépenses « autres » et à la fois des dépenses liées à la scolarité et aux garderies.

Le poste « *inconnu* » est ajouté pour y placer les dépenses qui ne sont pas précisées dans les grilles. Ainsi, si les dépenses sont inférieures au revenu mais que la grille ne précise ni épargne, ni crédits, ne sachant où classer ces montants, je les ai repris dans « inconnu ». Il m'est impossible de préciser ce que l'on doit y mettre. Ayant posé la question à certains travailleurs sociaux, ceux-ci y ont mis les dépenses liées à des consommations durables, comme un nouveau canapé, ou un réfrigérateur, etc. Je vais donc considérer qu'il s'agit de dépenses de

biens durables, tout en sachant que ce poste comprend probablement également d'autres dépenses.

Dans le poste « *impayés permanent* », il s'agit du montant de ce que certaines personnes ont « choisi » de ne jamais payer. Cela n'apparaît pas dans le poste des dépenses car il n'y a aucune sortie faite ou même envisagée mais il va sans dire que ce poste va grever le poste des dettes à venir.

V- Le pouvoir d'achat et l'indice des prix à la consommation⁶

Si tout le monde s'entend pour dénoncer une perte du pouvoir d'achat dans notre société, il n'est pas sûr que tout le monde parle véritablement de la même chose. Tout d'abord, il faut bien faire la distinction entre ce que l'on appellera « *le coût de la vie* » et ce que l'on appelle « *le pouvoir d'achat* ».

Le premier concept, celui du "*coût de la vie*", renvoie à l'index et, de manière générale, aux prix des biens et services dans une société donnée (ici, la Belgique).

Le second concept, celui du « *pouvoir d'achat* », renvoie quant à lui à la quantité de biens et services que l'on peut acheter au regard du revenu disponible.

Ce sont bien deux notions totalement distinctes. Or, généralement, la plupart des personnes ont un réflexe de base qui est de dire : "j'ai 1 euro et, avec cette somme, je peux acheter le bien A. Si demain, pour acheter le bien A il me faut 1 euro et 10 cents, mon pouvoir d'achat a baissé". En réalité, cela n'est vrai que si mon revenu est, lui, resté au même niveau. Or, la plupart du temps, il évolue en même temps que les prix et, dès lors, il n'affecte pas le pouvoir d'achat. Si le bien en question est passé d'1 euro à 1,10 euros, on peut affirmer sans se tromper que le « coût de la vie » a augmenté mais comme le revenu, sur la même référence de temps, a également augmenté, on peut affirmer que « le pouvoir d'achat », lui, n'a pas vraiment augmenté.

Cette distinction est parfaitement décrite par Moati et Rochefort⁷ et est loin d'être anecdotique ou purement intellectuelle. C'est tout le contraire. Il s'agit d'une question qui ouvre un débat sur les perceptions qu'ont les personnes de leur consommation, sur le niveau de vie, sur le bien-être (ou à l'inverse le mal-être), sur l'évolution des produits, des désirs de consommation, sur le rôle de la publicité, sur le rôle des pouvoirs publics, ... bref, c'est un énorme champ d'investigations qui s'ouvre et qui mérite d'être analysé.

Il est évident qu'il n'est pas possible, dans cette étude, d'embrasser l'ensemble de ces questions. Ce serait trop long et ce n'est d'ailleurs pas la mission que je me donne dans cette

⁶ Pour ce chapitre, je reprends mon texte : Cherenti R., *Le panier de la ménagère ... pauvre. Partie 1 - Etude quantitative*, UVCW, 2008.

⁷ Maoti P., Rochefort R., *Mesurer le pouvoir d'achat*, La Documentation française, 2008.

étude. J'en aborderai toutefois certaines qui me semblent essentielles pour comprendre le sujet que je me propose d'analyser.

Pour l'instant, retenons certains éléments élémentaires :

- Il y a dans nos sociétés une précarité des salariés (de plus en plus d'incertitude dans l'emploi, de plus en plus de temps partiels, de plus en plus de contrats à durée déterminée, etc.), ce qui fait dire par exemple à Robert Castel que l'on institutionnalise la précarité⁸.

Par ailleurs, 5.2 % de travailleurs belges sont pauvres⁹. Cette statistique et la réalité qu'elle contient crée, dans la population et, plus particulièrement, dans les personnes précaires, un sentiment de peur et une confiance négative dans le futur. Ceci peut expliquer que dans l'estimation que font les personnes de leur pouvoir d'achat, ils ne se réfèrent pas tant à leurs ressources actuelles qu'à la fragilité de celles-ci au regard de l'avenir. On peut parler dans ce cas d'une « perception » et non nécessairement de la réalité.

C'est également ce que l'on constate en pleine crise du coronavirus, où les personnes perdent « le sens de l'avenir » et l'on remarque une grande part de nos citoyens, dont les plus jeunes, aller vers un pessimisme par rapport à l'avenir. À nouveau, ils ne se réfèrent pas à leurs ressources actuelles mais à la crainte de la perte de celles-ci dans un avenir plus ou moins proche.

- Albert Hirschman, dans son livre "Bonheur privé, action publique"¹⁰, a montré que la consommation aboutissait le plus souvent à la frustration. Du moins pour les biens durables. Les biens alimentaires par exemple peuvent, bien entendu, engendrer de la déception et de la frustration, mais l'expérience décevante est alors rapidement intégrée. La déception s'élimine par elle-même. Il n'en va pas du tout de même pour les biens durables dont la valeur est plus grande ("*de surcroît, les objets durables traînent en permanence sous nos yeux et rappellent de la façon la plus agaçante toutes les déceptions qu'ils ont engendrées*"). La déception est alors beaucoup plus difficile à "digérer". Cette frustration, très probablement, conduit à une surconsommation. Il y a là comme un cercle vicieux. Les personnes recherchent la satisfaction par la consommation. Celle-ci s'accompagne de frustration. Il y a alors un autre

⁸ Castel R., *Repenser la protection sociale*, Sciences humaines, n° 168, février 2006.

⁹ Précisons que pour la Wallonie, cette moyenne est de 6,8%.

¹⁰ Hirschman A.O., *Bonheur privé, action publique*, Fayard, 1983.

achat qui sera nécessaire pour essayer de digérer la première frustration par un nouvel achat satisfaisant. Cette course à la satisfaction est aussi une course à la frustration et à la dépense de plus en plus élevée.

Les personnes, diversifiant et augmentant leurs achats, ont dès lors l'impression d'un pouvoir d'achat qui diminue quand en réalité c'est le type et le nombre d'achats qui augmentent. Il faut mettre ceci en parallèle avec le phénomène de l'accélération de l'obsolescence. La durabilité des produits est de plus en plus courte. De même il devient de plus en plus difficile de réparer les produits durables que l'on achète (à estimer que l'on voudrait les faire réparer plutôt que s'offrir un bien plus en adéquation à notre soif d'acquisitions nouvelles). On en arrive ainsi à une augmentation du volume de l'ensemble de nos achats. *"Cela oblige les firmes à inventer continuellement des besoins et des désirs nouveaux et leur conférer une valeur symbolique"*¹¹.

Ajoutons que dès lors qu'un bien devient accessible au plus grand nombre (prenons l'exemple du gsm ou celui des tablettes), il devient généralement aussi un standard de consommation, et tout le monde se sent quasiment obligé de l'acheter. Il y a en tout cas une forte pression sociale pour cela. La pression est même devenue telle que vous vous sentez obligés non seulement d'acheter le produit en question mais aussi d'acheter les nouveaux modèles. Ainsi, vous ne « devez » pas seulement acheter un GSM mais vous « devez » avoir un GSM de dernier cri. Avec un même revenu, la consommation doit dès lors augmenter. Ce n'est pas le pouvoir d'achat qui est ici en cause, c'est l'attitude du consommateur et c'est la pression sociale. Cette attitude de consommation était déjà parfaitement décrite par Marcel Boiteux, Directeur général d'EDF en 1927, qui estimait qu'*"il y avait belle lurette que l'on achète plus des habits mais de la mode. Le public n'achète plus des produits mais des satisfactions, des significations"*.

- On ne peut pas ignorer ce que Hirschman appelle la consommation de *"rivalité sociale"*, ou ce que l'économiste allemand Thorstein Veblen appelait *"la consommation ostentatoire"*. C'est-à-dire des achats qui sont effectués non pas par besoin, mais pour montrer aux autres qu'on tient son rang social ou que l'on est d'un niveau social supérieur¹².

¹¹ Cité par Gorz A., *Ecologica*, Galilée, 2008.

¹² Voir aussi Guibert P. et Mergier A., *Le descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Plon, 2006.

La logique est ici encore celle de l'augmentation de consommation au-delà du nécessaire¹³, avec comme conséquence une impression de perte du pouvoir d'achat mais qui ne correspond pas à la réalité.

- Ajoutons de manière rapide que nombre d'auteurs ont dénoncé le raccourci qui consiste à penser que le bonheur ou le bien-être est dans la consommation ou l'accumulation de richesse. Amartya Sen et Anat Itay ont, par exemple, été dans cette direction.

D'autres chercheurs encore basent leurs études sur des indicateurs alternatifs, plus à même de mesurer le bien-être. C'est le cas par exemple du Professeur Ruut Veenhoven, de l'université de Rotterdam, qui tente avec beaucoup de sérieux et de compétence (mais n'est-ce pas une utopie irrationnelle ?) de mettre le bonheur en équation. Mais, plus officiellement, avec une reconnaissance internationale, c'est le cas du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) qui calcule un indice de développement humain (l'IDH).

L'ensemble de ces études montre qu'il n'y a pas de parallèle évident entre accumulation de richesse et accumulation de bien-être ou de bonheur. Ce serait même le contraire. C'est ce que l'on appelle assez régulièrement « *le Paradoxe d'Easterlin* »¹⁴, à savoir qu'arriver à un certain stade de revenu, le plaisir ne progresse plus.

Pourtant, on peut constater que la consommation est une mesure officielle de progrès dans nos sociétés. Que ce soit collectivement (par le PIB) ou que ce soit même individuellement (par le revenu). Il y a donc une incitation institutionnelle à la consommation puisque le progrès et le bien-être sont assimilés à la consommation (c'est également le message véhiculé par la publicité dont l'objectif est bien de "provoquer la demande"¹⁵). Et les effets secondaires de cette consommation sont, on l'a mentionné, la déception et la frustration, mais également un sentiment de pouvoir d'achat en baisse.

¹³ Attitude que cherche à contrer les « simplicitaires volontaires », par exemple ou les « objecteurs de croissance ».

¹⁴ Le paradoxe vient de l'étude menée par Easterlin. Paradoxe que l'on pourrait résumer et simplifier par la maxime « *l'argent ne fait pas le bonheur* ».

¹⁵ Resor S., Président de la J.W. Thompson (la plus grande agence publicitaire des Etats-Unis) dans les années 1950 déclarait que les personnes ne se reconnaissent pas du tout dans le besoin d'une 2^{ème} voiture "à moins qu'on ne le rappelle avec insistance à leur attention. Ce besoin doit être créé dans leur esprit. Parfois, ils sont même hostiles à cette idée. Je considère la publicité comme une force d'éducation et d'activation capable de provoquer les changements de la demande qui nous sont nécessaires". Galbraith l'avait déjà dit : le consommateur est bien au service de la production.

- Dernier point d'importance que je souhaite mettre en évidence ici, c'est la pondération actuelle dans le calcul de l'index qui pose un sérieux problème. En effet, par exemple, le point des loyers effectifs payés a une pondération de 8.1 % dans le calcul de l'index. Alors que l'on sait que son poids dans le budget des ménages des Wallons est de l'ordre de 30 %¹⁶. Nous ne verrons quant à nous que le budget des ménages en situation de pauvreté consacré au logement est, quant à lui, de 35,2 %. Il y a là une très forte inadéquation entre la théorie et la réalité que je propose de modifier dans cette étude. Il me semble qu'il serait, en tout état de cause, important que l'index colle davantage à la réalité.

D'une manière générale, à la lecture des différents auteurs qui ont étudié ce problème, on peut en tout cas affirmer que ce qui change surtout, ce n'est pas tant notre pouvoir d'achat que nos standards de consommation et nos façons de consommer¹⁷.

Prenons un exemple simple et éclairant. Auparavant, un ménage (disons un couple avec un adolescent) avait un téléphone fixe. Sa consommation était, admettons, de 25 € par mois. Aujourd'hui, chacun des membres du ménage possède un GSM personnel. Si le couple a une consommation assez raisonnable, admettons que chacun consomme mensuellement 25 €, soit 50 € pour le couple. L'enfant a lui aussi un GSM qu'il recharge tous les mois (avec une carte, par exemple, de 15 €). Par ailleurs, ils ont conservé leur ligne fixe (surtout pour la connexion internet) qui revient à près de 30 € par mois¹⁸.

Voici donc un ménage qui, sans véritablement s'en rendre compte, est passé d'une consommation de 25 € par mois à 95 € par mois. Il ne s'agit ici, ni d'un problème de pouvoir d'achat, ni même d'une augmentation du coût de la vie. Par contre, il est bien question de choix de consommation.

Aux différents points qui expliquent l'impression de perte de pouvoir d'achat dans la population en général, nous pouvons ajouter également qu'il existe un climat de méfiance économique généralisé, méfiance qui s'est accrue avec la crise de 2008 et, surtout, pour ce

¹⁶ Statbel, Dépense moyenne pour l'ensemble des ménages en pourcentage des dépenses totales, Statbel, 2020.

¹⁷ Quinet A. (dir.), *Rapport de la Commission "Mesure du pouvoir d'achat des ménages"*, Documentation française, 6.2.2008.

¹⁸ Je ne compte ici que les consommations. Mais il est bien entendu qu'il faut commencer par acheter un GSM et aussi à changer celui-ci dès lors qu'il ne nous semble plus en adéquation avec un standard de consommation dans la société.

qui nous concerne dans cette étude, avec la crise Covid. En effet, si l'on observe les indicateurs de confiance des consommateurs, ceux-ci ont une tendance à décroître (- 17 points en octobre 2020)¹⁹ assez fort. Et lorsque l'on interroge la population sur la situation économique en Belgique, à la même période, la tendance est très fortement à la baisse (-63 points).

Si l'on observe les indicateurs européens de bien-être subjectifs²⁰, ceux-ci vont dans la même direction. Le pessimisme croît tandis que l'estimation du bonheur ou de la « satisfaction de la vie » diminue. Par ailleurs, les tensions perçues entre les pauvres et les riches, les employeurs et les travailleurs, les personnes âgées et les jeunes, et les hommes et les femmes sont de plus en plus fortes en Belgique (tandis qu'elles diminuent dans la moyenne européenne).

Tous ces éléments ne sont pas de nature à créer un climat enthousiaste dans notre société. Et au contraire, les personnes imaginent que demain sera plus difficile qu'aujourd'hui et cette impression pèse très certainement dans l'appréciation de leur possibilité d'achats²¹.

Pour en revenir au pouvoir d'achat en tant que tel, ce que l'on peut dire avec certitude c'est que sur base des études faites en France²² ou en Belgique²³ il y a quelques années, pour la plupart des personnes, si les prix des biens et services augmentent bel et bien (c'est-à-dire le coût de la vie), cela est généralement compensé par une hausse des revenus (si l'on calcule en fonction de la population moyenne). Ce qui pose problème, c'est lorsque l'on dépasse le cadre des revenus moyens ... et en particulier lorsqu'on observe de plus près les ménages où les revenus disponibles sont les plus bas. Dans ces ménages, il est moins évident qu'une augmentation de revenu compense l'augmentation des prix. Je pense même le contraire et c'est dans cette direction que j'ai souhaité mener cette étude.

¹⁹ <https://stat.nbb.be/Index.aspx?DataSetCode=CONSN&lang=fr>

²⁰ EQLS, Enquête européenne sur la qualité de vie, 2016. L'enquête se déroule tous les 4 ans. Les dernières données disponibles sont celles de 2016.

²¹ A la question de savoir l'opportunité ou non de faire des achats importants, la moyenne Belge est très fortement à la baisse (-63 points).

²² Moati P. et Rochefort R., op. cit.

²³ Defeyt P., *Indice des prix, indexation et pouvoir d'achat des ménages à petits revenus*, IDD, novembre 2007.

VI- L'index

1- Généralité

Lorsque l'on évoque l'indice des prix, en Belgique, on se rend compte qu'il en existe officiellement deux :

- L'indice des prix à la consommation ;
- L'indice santé

Je propose de voir ces deux indices officiels, ci-après.

2- L'index

C'est l'indice le plus connu. C'est aussi l'indice le plus commun. Bien que la plupart des personnes savent ce qu'est l'indice des prix à la consommation, peu savent comment et de quoi il est constitué.

2.1- La définition

Pour en donner une définition officielle et facile, disons que l'indice des prix à la consommation, c'est :

« Un indicateur économique qui a comme vocation première de mesurer, de façon objective, l'évolution, au cours du temps, des prix d'un panier de biens et services, achetés par les ménages, et censé être représentatif de leur consommation. L'indice est déterminé mensuellement à l'aide de la valeur de ce panier. L'évolution des indices montre l'évolution du coût de la vie pour les ménages »²⁴.

²⁴https://www.belgium.be/fr/economie/informations_economiques/indice_des_prix#:~:text=L'indice%20des%20prix%20%C3%A0,%C3%AAtre%20repr%C3%A9sentatif%20de%20leur%20consommation.

2.2- Le calcul de l'index

Pour calculer l'index, c'est-à-dire « l'indice des prix à la consommation », on détermine un ensemble de biens et services de référence (on parle alors des témoins). Lorsque l'on met ensemble tous les témoins, on parle alors généralement, même si l'expression est fort débattue, et à juste titre²⁵, du "*panier de la ménagère*", que l'on requalifiera plus justement du « *panier du ménage* » ou « *panier domestique* ».

Plusieurs centaines de produits font partie de ce panier. Ensuite, il faut mesurer l'évolution de ces témoins au cours du temps dans un espace donné (la Belgique pour ce qui nous concerne). Tel que présenté ici, le calcul peut paraître assez simple. Théoriquement, il l'est. Mais la réalité est tout autre. Moati et Rochefort²⁶ d'une part et Philippe Defeyt²⁷ d'autre part montrent très clairement la difficulté pratique liée à l'évolution des biens et services. Prenons un exemple très simple : que faire lorsque l'on suit un témoin qui disparaît du marché ? Ou même lorsque ce témoin est modifié (que ce soit pour son apparence ou pour son contenu). Soyons plus explicite encore : le pot de yaourt A fait partie des témoins. Il est suivi depuis des années comme produit "témoin". Puis, la firme qui produit le yaourt A décide de ne plus le commercialiser. Que fait-on ? Quelle que soit la solution adoptée, il y a bien une cassure dans la continuité des observations.

Deuxième exemple : le produit A n'est pas retiré du marché, mais il est modifié. Par exemple, on y ajoute des pêches en plus des cerises. Peut-on encore considérer que nous avons affaire au même témoin ? C'est toujours bien le produit A mais sa composition a changé. Ici aussi, il y aura une cassure dans la continuité des observations.

Troisième exemple : imaginons que dans les témoins il y ait un ordinateur. Le modèle d'ordinateur suivi a un prix qui diminue fortement au cours du temps. Mais, cet ordinateur, au fil des mois, n'est plus une référence pour les utilisateurs. Il est très vite dépassé et le produit de référence en matière informatique va contenir au fil des ans davantage de

²⁵ Hafida Bachir, *Faut-il encore dire « panier de la ménagère » ?* https://www.rtb.be/info/inside/detail_faut-il-encore-dire-panier-de-la-menagere?id=10408246. La question mérite de s'y attarder car l'appellation reste inductive et mérite d'être rebaptisée mais, pour l'instant, avec regret, c'est toujours cette expression qui perdure dans le public et dans les médias.

²⁶ Moati P. et Rochefort R, Op. cit.

²⁷ Defeyt P., *Pouvoir d'achat, index, indexation : qu'en penser, que faire ?* Séminaire de politique économique, UCL, 22.1.2008.

capacités, de gadgets, de logiciels, etc. Dès lors, si l'on suit l'ordinateur A, en effet son prix diminue. Mais ce que l'on constate surtout, c'est qu'il n'est plus une référence.

On voit bien par ces trois exemples concrets qu'il y a une marge importante entre la simplicité théorique et la complexité pratique. Et c'est face à cette complexité que les experts du ministère doivent apporter des réponses qui seront jugées plus ou moins satisfaisantes.

3- L'indice santé

Depuis 1994, la Belgique calcule en parallèle avec l'indice des prix à la consommation, un indice santé. Il se calcule en partant des prix à la consommation dont on retire une série de biens :

- les produits alcoolisés,
- le tabac,
- les carburants (à l'exception du LPG).

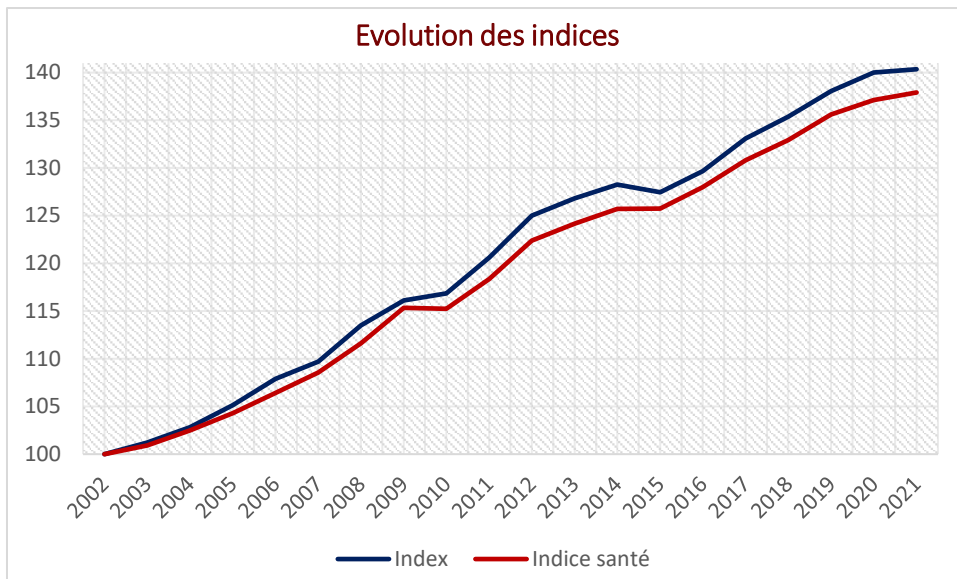
L'objectif de cet indice est *"la sauvegarde de la compétitivité du pays, en limitant la croissance des coûts de la main-d'œuvre, ainsi que l'augmentation des loyers, des tantièmes d'administrateurs et de gérants et des rémunérations que reçoivent les personnes exerçant des professions libérales"*²⁸.

Depuis 1994, c'est cet indice qui permet l'indexation des salaires, des loyers, des allocations sociales, etc.

4- Evolution des deux indices

Voyons cette évolution en considérant que janvier 2002 est égal à 100.

²⁸ SPF Economie, Direction générale statistiques et informations économiques, L'indice des prix à la consommation, 2007.



L'indice santé, on s'y attendait, évolue de la même manière mais légèrement moins fort que l'index.

Nous verrons plus loin dans l'étude comment évolue l'indice qui est lié à la consommation d'un public précaire.

VII- Structure de la consommation des ménages en situation de pauvreté

1- Aperçu général

Comme annoncé plus avant, j'ai demandé à toute une série d'acteurs de terrain de me faire part de la consommation des ménages sur base d'un échantillon de personnes en situation de pauvreté. Mon objectif était de mesurer la répartition de leurs revenus par grands types de consommation. Pour ce faire, j'ai tenu compte de l'entièreté de leurs revenus, en ce, y-compris les différentes aides dont ils peuvent bénéficier.

J'ai proposé les postes qui sont repris sur le listing ci-après.

Sur base de l'échantillon, je peux dire, qu'en moyenne, dans les ménages pauvres, ceux-ci consomment 106,38% de leurs revenus. En effet, il faut ajouter à leurs revenus de base, les aides dont ils bénéficient, que cela soit de la part de la famille, des amis, des associations, des CPAS, etc. 43,4% des ménages repris déclarent recevoir une aide. Le plus souvent, il s'agit d'une aide de la famille et/ou du CPAS. Dans certains cas, l'aide vient également d'amis ou d'associations.

Mais ce n'est pas tout, certains ont également une consommation qui reste impayée en permanence. Ce n'est pas une majorité des personnes mais cela concerne quand même 10,8% des personnes reprises dans l'échantillon. Ces personnes font des achats qu'ils décident de ne pas payer car ils priorisent leurs dépenses. C'est le cas, par exemple, des charges énergétiques, des biens acquis avec un crédit, etc.

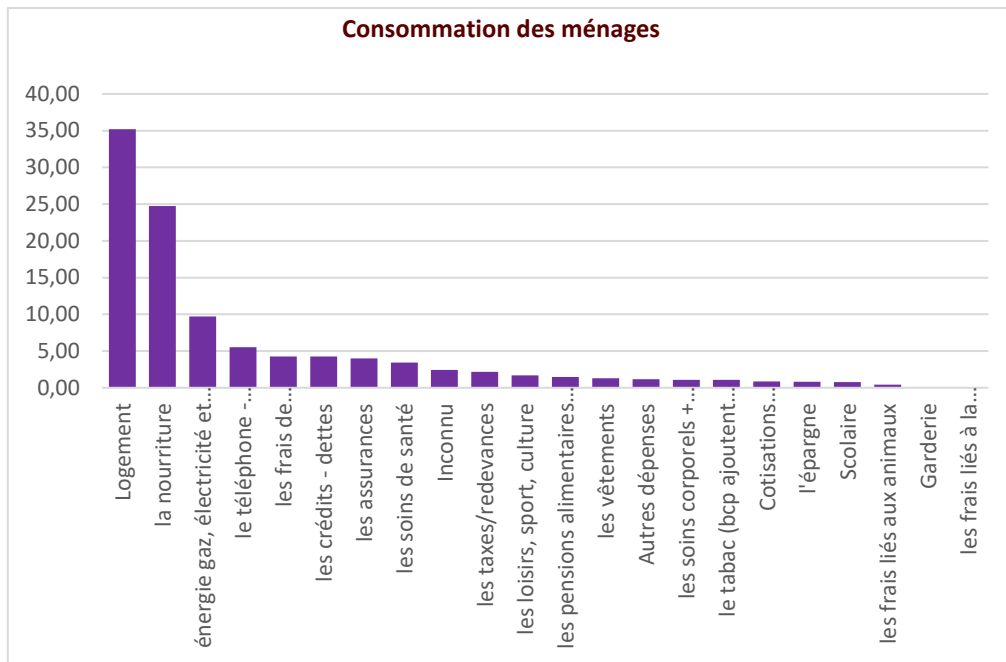
Si l'on regarde de plus près la structure des dépenses, nous obtenons ceci :

	En %
Logement	35,20
Énergie gaz, électricité et eau)	9,69
La nourriture	24,74
Les soins de santé	3,42
Les vêtements	1,28
Les frais de transports/entretien voiture	4,28
Téléphone - Communication - Télé	5,52
Les taxes/redevances	2,15
Les assurances	4,00
Le tabac (bcp ajoutent "revues" et journaux)	1,06
Les soins corporels + entretien maison	1,08
Les loisirs, sport, culture	1,70
Les frais liés aux animaux	0,44
Les pensions alimentaires - contributions alimentaires	1,47
Les frais liés à la formation et la recherche d'emploi	0,00
Les crédits - dettes	4,26
L'épargne	0,82
Autres dépenses	1,17
Cotisations mutuelle/syndic	0,85
Garderie	0,07
Scolaire	0,79
Inconnu	2,41
Aides supplémentaires	4,20
Impayés permanents	2,20
Total dépense	106,38

Le revenu est, en moyenne, par ménage, de 1.452 euros.

Un ménage se composant, en moyenne, dans notre échantillon, de 1,7 personnes, on peut dire qu'il y a un revenu moyen de 854,1 euros par personne.

On peut visualiser la répartition des dépenses de consommation sur un graphique en bâtonnets.



Je propose, ci-après, de voir dans le détail ces différentes consommations et y joindre une explication.

2- Le logement et l'énergie

Ce n'est pas vraiment une surprise, le logement est le premier poste de dépense des ménages les plus pauvres. Ce n'est pas une surprise car c'est le cas également pour toute la population, quels que soient les revenus dans le ménage. Toutefois, la proportion varie en fonction des revenus.

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Logement	8,1	30,3	35,2
Energie	5,92	3,6	9,69
Total	14,02	33,9	44,89

On le voit, au total (logement et énergie), officiellement, on reprend dans l'index, une pondération de 14,02% alors que le poids réel moyen en Wallonie est de 33,9%. Cela veut dire que l'index ne tient pas compte de la réalité vécue par les personnes mais propose plutôt un regard arbitraire sur la consommation. Cela pose déjà question.

Pour les personnes en situation de pauvreté, les ménages consomment en réalité 44,89% de leurs revenus pour ces deux postes. C'est donc une consommation nécessaire et vitale qui pèse énormément sur les ménages et dont l'index ne tient pas (ou tien mal) compte.

Il m'a semblé intéressant d'avoir une information complémentaire en donnant un chiffre qui correspond aux loyers réellement payés. En d'autres termes, je retire de la statistique les loyers qui, dans mon échantillon, était égal à 0. J'ai également retiré les loyers inférieurs à 200 euros.

Moyenne des loyers	511 euros
Moyenne en retirant les loyers inférieurs à 200	537 euros
Médiane des loyers	525 euros

Le loyer le plus bas dans mon échantillon est de 0 euro. Il s'agit de personnes vivant dans la famille ou chez des amis. Ils ne paient donc pas de loyer.

Le loyer le plus haut est de 950 euros. Il s'agit d'une famille composée de deux parents avec 6 enfants.

Pour ce qui concerne l'énergie, la moyenne payée par ménage est de 141 euros. C'est un chiffre très important. Le montant le plus bas est, à nouveau et pour les mêmes raisons, de 0 euro. Le montant le plus haut est de 360 euros. Il s'agit de la consommation en énergie d'une personne isolée dont le loyer est, par ailleurs, de 450 euros.

Chez certaines personnes, on voit des consommations d'eau particulièrement élevées. Je dirais même « anormalement » élevées. Idem pour certaines consommations d'électricité. Il y a dès lors, très probablement, encore beaucoup de travail à faire par rapport à la consommation d'énergie. Cela nous montre qu'il est primordial d'avoir une réflexion politique sur les dépenses d'énergie.

D'une manière générale, si l'on prend en considération le RI octroyé par les CPAS, pour une personne isolée, il se situe à 984,68 euros²⁹. On peut aisément comprendre que pour ce public, il est très difficile de vivre en étant obligé de payer un loyer de 511 euros et une consommation d'énergie de 140 euros (soit, en tout, 651 euros). En effet, lorsqu'on déduit de leurs revenus

²⁹ En réalité, depuis le 1^{er} juillet 2021, il est de 1004,37 euros mais je reprends ici le chiffre du RI isolé au moment de la réception des dossiers par les acteurs de terrain.

ces deux types de consommation, il reste 333,68 euros par mois pour vivre. C'est objectivement très peu.

Dernier élément concernant ce point. Il est intéressant de constater que depuis 2008, c'est-à-dire depuis mon étude précédente, le budget logement + énergie est passé de 42,55% du budget des ménages pauvres à 44,89%, soit une croissance relative de 2,34%. Certes, ce n'est pas une forte croissance dans l'absolu mais c'est une réorientation de 2,34% d'un budget extrêmement étroit à la base. C'est donc important.

3- La nourriture

Ici également, c'est sans surprise. Ce poste représente 24,74% des dépenses totales du ménage. À savoir, 211 euros par personne et par mois. Ceci représente une consommation de 7,04 euros par jour et par personne.

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Nourriture	17,8	15,95	24,95

Ici, contrairement aux loyers, on se rend compte que la pondération est légèrement supérieure au poids effectif des wallons. Par contre, dès lors que l'on parle des personnes en situation de pauvreté, encore une fois, la pondération officielle est bien en-deçà de la réalité vécue.

Lors de ma précédente étude sur ce même sujet (2008), la moyenne par personne en situation de pauvreté et par mois était de 136 euros. Si l'on considère l'index, ce chiffre donnerait aujourd'hui 173 euros. Les personnes en situation de pauvreté accordent davantage de moyens à la nourriture en valeur absolue mais moins en valeur relative. En effet, en 2008, ces personnes accordaient 27,35% de leurs revenus à la nourriture, soit 2,4% du revenu en plus que ce n'est le cas actuellement.

Je pense qu'il y a deux explications à cela :

- Les personnes reçoivent davantage d'aides en nature (encore une fois, que cela soit par les associations, la famille, les amis ou les CPAS) qui n'apparaissent pas dans les dépenses effectives. La part relative s'en trouve réduite ;
- Les produits consommés, tout comme c'est le cas pour les biens durables, suit également un « effet de mode ». J'avais parlé, dans la première étude de « la poésie du Nutella ». Et en effet, à la question des plaisirs qu'aimeraient s'offrir les personnes, il était très souvent question de « petits » plaisirs (la formulation était en effet « minimisante ») comme pouvoir aller « une fois l'an dans un « petit » resto ». Chez beaucoup, un réel luxe était de pouvoir s'offrir du Nutella, « du vrai »³⁰. Ce type de produit semblait avoir un pouvoir d'attraction sur les personnes. Il semble que certains optent finalement pour ces « petits plaisirs ». Cela augmente, en valeur absolue, le poste « nourriture ».

Mais quoi qu'il en soit, en se limitant aux données fournies par les personnes, il faut noter que les ménages consomment moins, en part relative, de nourriture par rapport à 2008. Cela semble inquiétant.

4- Téléphonie, communication et télévision

C'est une part très importante de la consommation des ménages en situation de pauvreté. Et, d'ailleurs, le plus souvent, c'est là où ce type de consommation est le plus élevé qu'il y a une consommation pour « les loisirs » la plus basse. En d'autres termes, il est probable que le loisir accepté par les ménages se concentre dans la téléphonie et/ou les communications et/ou la télévision. On a une consommation par ménage de 80 euros, soit 5,52% de la consommation totale.

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Tél et télécom	3,6	3,1	5,5

Ce poste est en forte augmentation. Il était auparavant cumulé (tél, communication et transport pris ensemble) et se situait à 6,47%. Il est aujourd'hui de 9,8%.

³⁰ Lors de cette étude, le produit évoqué est, cette fois, le Coca-Cola.

5- Transport et entretien de voiture

C'est un poste relativement important puisque les personnes en situation de pauvreté consacrent 4,28% de leurs revenus à ce poste, soit une consommation de 62 euros par ménage et par mois.

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Transports	15,6	13	4,28

Il faut être très attentif que la pondération officielle en Belgique comprend également l'achat de voitures neuves et de moyens de transport « autres ». Si l'on ne reprend que les postes équivalents à la consommation des personnes en situation de pauvreté, on obtient alors 7,5% (je n'ai pas le poids réel en RW). Quoi qu'il en soit, les ménages les plus pauvres sont moins mobiles et les conditions de transport sont moins performantes pour eux. Toutefois, de manière relative, le poste « transport » a augmenté considérablement depuis 2008 puisque l'on passe de 3,02% du budget consacré aux transports en 2008 à 4,24% aujourd'hui. Soit, en valeur relative, une croissance de ce poste de 40,4%.

6- Les crédits – les dettes

En moyenne, les ménages pauvres doivent mettre chaque mois 62 euros à destination des crédits et dettes qu'ils ont. Mais soyons néanmoins clairs. Contrairement à l'image qu'en ont les personnes moins précaires, les ménages les plus pauvres n'ont pas souvent des dettes. Ils sont 39% à avoir, au moins, un crédit ou une dette. Pour la grosse majorité, il s'agit de crédit à payer (on peut faire une estimation à 70% de crédits et, le plus souvent, il s'agit d'achat de matériel durable).

L'adage « *on ne prête qu'aux riches* » se confirme en quelque sorte.

7- Les assurances et les taxes

Les assurances surtout, mais les taxes également, représentent une dépense considérable pour les ménages pauvres. En effet, ils ont la consommation suivante :

- 4% du revenu pour les assurances, soit 58 euros par mois et par ménage ;
- 2,15% du revenu pour les taxes et impôts, soit 31 euros par mois et par ménage.

Sans surprise, ce sont les ménages qui possèdent leur propre maison et ceux qui ont une voiture qui paient le plus d'assurances.

8- Les soins de santé

3,42% des revenus partent en soins de santé, soit 50 euros par ménage et par mois.

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Soins de santé	4,04	4,9	3,42

Il faut bien se rendre compte que cette consommation ne correspond pas nécessairement à l'ensemble des dépenses, ni à l'effectivité des besoins. Deux remarques à ce sujet :

- Dans un certain nombre de cas, le CPAS intervient dans les frais de pharmacie et médicaux. Je ne suis pas certain que tous aient fait part de l'aide effective accordée aux personnes. Certes, ce n'est probablement pas une majorité mais il y a certainement un peu plus de moyens effectifs octroyés à ce poste ;
- Dans bon nombre de situations, et plusieurs études le relèvent, les personnes en situation de pauvreté ont tendance à reporter les soins. Des fois-même au point de rendre, finalement, les soins urgents et, malheureusement également, chroniques.

Il s'agit d'un poste qui doit absolument faire l'objet d'une attention très particulière dans les différents Plans de lutte contre la pauvreté. Et n'oublions pas à ce propos que la santé mentale doit également être comprise dans la réflexion sur la santé. En effet, trop de personnes, et surtout après la crise Covid, connaissent des situations psychiques difficiles. Dans les CPAS, malheureusement, les plus jeunes sont dans cette situation dramatique : ils ont perdu « le sens de l'avenir ». Ils n'ont plus de perspectives.

Quoi qu'il en soit, on constate que la part relative aux soins de santé, en 2008, était de 4,15%. Aujourd'hui, nous sommes à 3,42%. La baisse est considérable et très inquiétante car nous avons une baisse de 17,6%.

9- Loisirs variés

Ce poste est important car il permet de se rendre compte que les personnes en situation de pauvreté ont tendance à ne pas s'offrir de loisir car ils considèrent que, dans leur situation, c'est un luxe inabordable.

On peut s'en rendre compte dans les données suivantes :

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Loisir – sport - culture	9	7	1,8

C'est un poste « négligé » par les personnes en situation de pauvreté car cela semble « secondaire » par rapport à « l'essentiel ». C'est un thème de débat en cette période de crise sanitaire où, par exemple, en France, le Gouvernement n'a pas placé « les librairies » dans les secteurs « essentiels » et cela a créé beaucoup de polémiques. En Belgique, bien que les librairies aient pu ouvrir (donc, ont été considérés comme « essentielles »), les événements culturels sont restés fermés. Je n'ai pas à prendre position dans le débat mais je relève que c'est un thème qui crée des polémiques. Probablement parce que la culture, le sport et les loisirs ont, dans notre société, une place particulièrement très importante. C'est vrai pour la population en général. Cela ne semble pas vrai pour la population la plus pauvre où, en tout cas, s'ils y accordent une importance, ils ne peuvent entrer dans une démarche active et participative. Le sport, par exemple, peut être apprécié (notamment à la télévision) mais pas nécessairement pratiqué.

Dans les ménages pauvres, 25 euros par mois sont consacrés à ce thème. Cela veut dire, pour être plus clair encore : 14 euros par personne et par mois. Si l'on considère que la culture est un outil pour permettre l'épanouissement des personnes, alors il faut se rendre compte que nous ne permettons pas aux personnes les plus pauvres d'aller vers un épanouissement. Il y a là certainement un thème à débat avec une entrée double :

- En général, l'accès à la culture est trop cher pour le public pauvre³¹. Que peut-on faire pour y remédier ?
- Les grilles de lecture disponibles à propos de la culture ne permettent pas l'apprentissage d'un public précaire. Il faut alors développer une pédagogie permettant l'accès plus facile.

Lors de l'analyse de terrain, les personnes disent apprécier la culture mais ne pouvoir y accéder. Même la « culture populaire » est difficile d'accès. Elle devient trop chère... et de plus en plus chère. Il faut donc absolument réfléchir à ce thème.

10-Vêtements

Les dépenses en vêtements (chaussures comprises) sont très faibles dans les ménages les plus pauvres.

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Vêtements - habits	5,8	3,9	1,2

19 euros par ménage sont consacrés à ce thème, soit encore 11 euros par personne. Certains ne dépensent absolument rien pour ce poste. Les ménages avec enfants y consacrent un peu de moyens (mais cela reste vraiment très peu). Mais, de manière générale, on peut dire que le poste est faiblement fourni. Cela ne veut évidemment pas dire que les personnes n'ont jamais de vêtements « nouveaux » mais il est probable que les personnes passent par les dons ou par les magasins de seconde main. En d'autres termes, lorsque les moyens qu'ont les personnes sont à ce point minimes, la variable d'ajustement passe aussi par les vêtements.

Concrètement, pour ce poste, nous passons d'une part relative du budget, en 2008, de 3,45% à 1,2% aujourd'hui.

³¹ Il faut toutefois souligner les projets permettant une participation culturelle, comme l'Article 27. Mais cela ne semble pas suffisant. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il existe, dans les ménages les plus pauvres, la peur des consommations secondaires. Ainsi, si l'on pouvait se permettre le cinéma, il faudrait s'attendre à ce que l'enfant souhaite un sachet de pop-corn ou une boisson, ce qui augmenterait considérablement le budget. Et il est très difficile de systématiquement refuser à l'enfant ce que font tous les autres.

11-Soins corporel et entretien du ménage

16 euros par mois et par ménage sont consacré à ce poste. C'est peu et cela veut dire que les personnes doivent faire des choix et que le choix va, le plus souvent, aux postes dont nous avons parlé en premier : se loger et se nourrir. Quand bien même les personnes souhaitent des soins corporels et des soins ménagers plus conséquents, la réalité ne leur permet pas et un choix doit se faire dans les consommations.

12-Les autres postes

12.1- Pensions et contributions alimentaires

Parmi les personnes reprises dans l'échantillon, certains doivent verser mensuellement une pension alimentaire. En moyenne sur l'ensemble des ménages, c'est 21 euros par ménage et par mois. Si on isole maintenant uniquement ceux qui paient une pension alimentaire, alors on peut dire qu'ils interviennent, en moyenne, par mois et par ménage, pour 176 euros.

12% des ménages de l'échantillon doit intervenir pour des pensions ou contributions alimentaires.

12.2- Le tabac

	Pondération dans l'index	Poids effectif RW	Poids effectif pauvreté
Tabac	0,76	0,75	0,95

Les ménages en situation de pauvreté ont tendance à plus fumer que la moyenne³² mais sans que cela soit nettement plus important que la moyenne effective.

C'est une consommation de 15 euros par ménage et par mois. Toutefois, il faut remarquer que la moyenne ne permet pas de voir la réalité rencontrée. En effet, c'est une minorité des ménages qui dit avoir des dépenses en tabac. Dès lors, on a une minorité de fumeurs mais qui a une forte consommation de tabac (certains dépassent les 200 euros par mois). Ceci, à la longue, jouera également sur leur santé.

³² Bien que le poste ait très fortement diminué depuis 2008. En effet, à cette période, nous étions à une part relative du budget de 2,6%.

12.3- L'épargne

On s'en doute, l'épargne n'est pas facile lorsque l'on se situe dans un ménage en situation de pauvreté. En moyenne, les ménages parviennent à mettre de côté 12 euros par mois. L'explication de cette épargne est généralement de pouvoir faire face aux « coups durs ». Pouvoir faire face à l'imprévu. Par exemple, une machine à laver qui tombe en panne ou une obligation de faire réparer la voiture, etc. Cela peut également être le fait, une fois de temps en temps, pouvoir faire plaisir aux enfants. Ainsi, par exemple, certains épargnent toute l'année pour pouvoir offrir « un petit quelque chose » à leur enfant à Noël.

12.4- Cotisations de mutuelles et cotisations syndicales

Le montant est de 12 euros en moyenne par ménage et par mois.

12.5- Les frais scolaires

Malgré la « gratuité » énoncée de l'enseignement, on le sait, les ménages doivent intervenir dans les frais liés à la scolarité. C'est, en moyenne, pour 11 euros par ménage et par mois. Aux personnes ayant un revenu moyen, cela peut paraître tout à fait abordable mais pour les personnes les plus pauvres, ce coût implique à nouveau un choix cruel : manger un peu moins pour permettre de payer les frais scolaires ?

La gratuité de l'enseignement annoncé n'est jamais réelle. S'ajoutent toujours certains coûts obligatoires ou facultatifs (mais importants). Que ce soit pour des livres, ou pour des activités, il est demandé aux parents d'intervenir dans la scolarité de l'enfant. Chaque année, la Ligue des familles tire la sonnette d'alarme sur ces coûts qui crée une tension dans les familles où les moyens sont bas³³.

Les voyages scolaires sont encore une fois un motif d'humiliation pour les enfants. En effet, il est difficile de devoir renoncer, par exemple, au voyage scolaire, parce que les parents ne peuvent pas intervenir. Sans compter les humiliations (même si cela est minoritaire, cela

³³ Info RTBF radio, *Les frais scolaires en primaire et secondaire sont encore trop élevés, dénonce la Ligue des Familles, qui veut une vraie gratuité à l'école*, le 25 août 2021.

existe) rencontrées par les enfants face aux professeurs qui annoncent devant les autres élèves que les parents de l'élève n'ont pas payés la facture demandée (par exemple, les frais pour un voyage ou les frais de cantine).

Ce point mériterait un débat politique d'envergure car il y a, semble-t-il, inadéquation entre le principe de gratuité et la réalité de terrain.

12.6- Frais liés aux animaux

En moyenne et par mois, les ménages consacrent 6 euros aux animaux domestiques. Dans notre échantillon, les personnes avec un animal domestique ne sont pas majoritaires. En tout cas, elles n'évoquent pas des frais pour les consommations animales (mais il est possible qu'elles intègrent le prix dans les courses « habituelles » de la semaine, sans spécifier qu'il y a là de la nourriture pour les animaux).

12.7- Garderie

Les frais liés aux garderies sont minimes car ils représentent 1 euro en moyenne par ménage et par mois.

12.8- Les frais liés à la recherche d'emploi et à la formation

Cela peut paraître étonnant dans un premier temps : les frais s'élèvent à 0 euro. Après réflexion, je pense que les personnes n'ont pas des frais « spécifiques » pour la formation ou la recherche d'emploi mais ont intégré les frais dans d'autres catégories. Ainsi, les frais exposés pour le transport pour se rendre en formation, apparaissent dans le point « transport ». Les frais supplémentaires, lors d'une formation, pour manger sur place à midi, sont repris dans le thème « nourriture », etc.

12.9- Autres

A- Autres dépenses

Dans « autres », les personnes ont placé des frais administratifs (exemple : les frais bancaires), les frais particuliers (appel à une aide familiale), un abonnement pour une alarme, etc.

Le montant est de 17 euros par mois.

B- Dépenses inconnues

Il s'agit des autres dépenses qui n'apparaissent nulle part. Après avoir interrogé quelques personnes, il s'agirait des dépenses faites pour des consommations durables : achat d'un GSM, d'un fer à repasser, d'un meuble, d'une télévision, etc.

Le montant est de 35 euros par mois.

13- Les impayés permanents

Parmi toutes les catégories reprises, il en existe une qui augmente les dépenses par les ménages sans affecter leur budget (dans le court terme en tout cas car cela leur causera des problèmes par la suite), c'est ce que les ménages décident de ne pas payer. Il semble évident que cette situation ne peut pas s'étendre dans le temps et qu'à un moment donné il y aura un retour de manivelle. Toutefois, pour un temps, la dépense pour le bien est effectuée et le paiement n'est pas fait. Cela peut être un crédit non payé ; un abonnement non honoré (ex : GSM, télécom, salle de sport, etc.) ; des frais de santé non payés ; des remboursements non honorés sur des avances consenties, etc.

14- Les aides reçues

Les ménages en situation de pauvreté reçoivent des aides de diverses provenances. Ainsi, il n'est pas rare, par exemple, pour une personne isolée, que les parents interviennent dans les frais de voiture ou dans les frais de GSM. Il est régulier également que des amis interviennent pour payer certains frais (de la nourriture, par exemple, ou des frais pharmaceutiques). Il y a des associations qui peuvent intervenir. Puis, les CPAS interviennent également, avec des interventions financières (et cela apparaît dans le tableau) ou des interventions en nature et,

le plus souvent, cela n'apparaît pas dans le tableau. Le montant est donc, très probablement, supérieur à celui qui est présenté.

En moyenne, par ménage et par mois, 61 euros sont accordés en aides.

VIII- Création d'un index pauvreté

1- Préambule

Contrairement à l'index, j'ai pris dans le panier du ménage, les produits les plus courants chez les personnes en situation de pauvreté. Toutefois, dans l'analyse de l'évolution du prix des biens retenus, il y a un écueil car, en réalité, Statbel m'a fourni les données disponibles. Ainsi, j'ai l'évolution des prix des produits, année par année, depuis 1920 mais uniquement jusqu'en 2013. Après cette date, le relevé des prix n'est plus disponible. La seule solution étant alors de construire la suite de l'évolution des prix sur base d'une estimation en fonction de l'évolution passée. J'ai donc, de 2013 à 2021, construit un tableau d'estimation des prix basé sur l'évolution des dernières années. Ce n'est pas l'idéal mais c'est ce qui était le plus fonctionnel.

2- Construction de l'index-pauvreté

En reprenant le tableau des consommations réelles des personnes, j'ai créé un nouvel indice des prix. Pour en donner un exemple, les prix de la consommation alimentaire évoluait comme ceci :

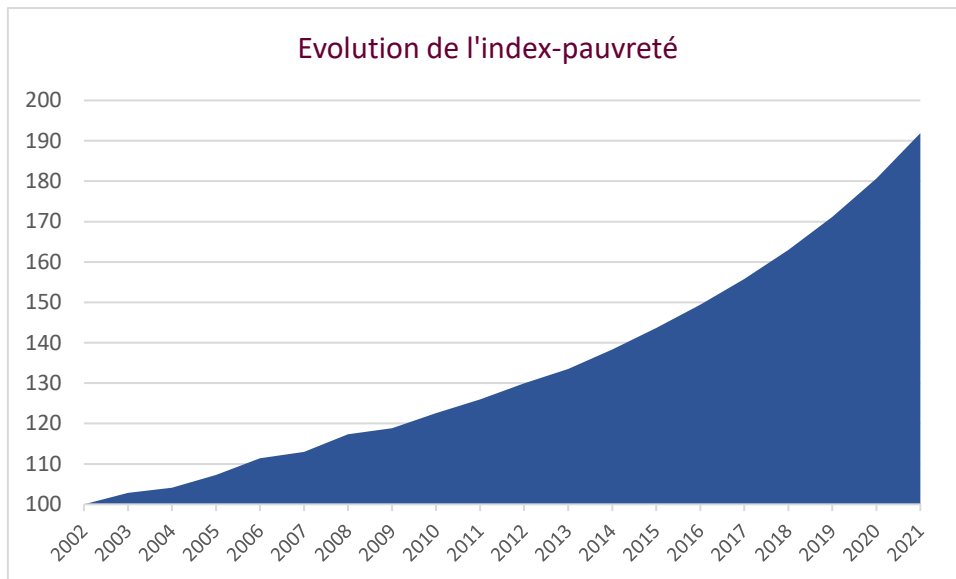
2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
100	103,9	101,3	104,9	109,7	107,9	113,1	114,8	119,6	120,2	124,3	129,0	132,9	136,9	141,1	145,5	150,2	155,0	160,0	165,3

Dans la construction d'un index pauvreté, il faut savoir que les aliments comptent pour une pondération de 24,74%. J'intègre dès lors l'évolution des prix avec cette pondération.

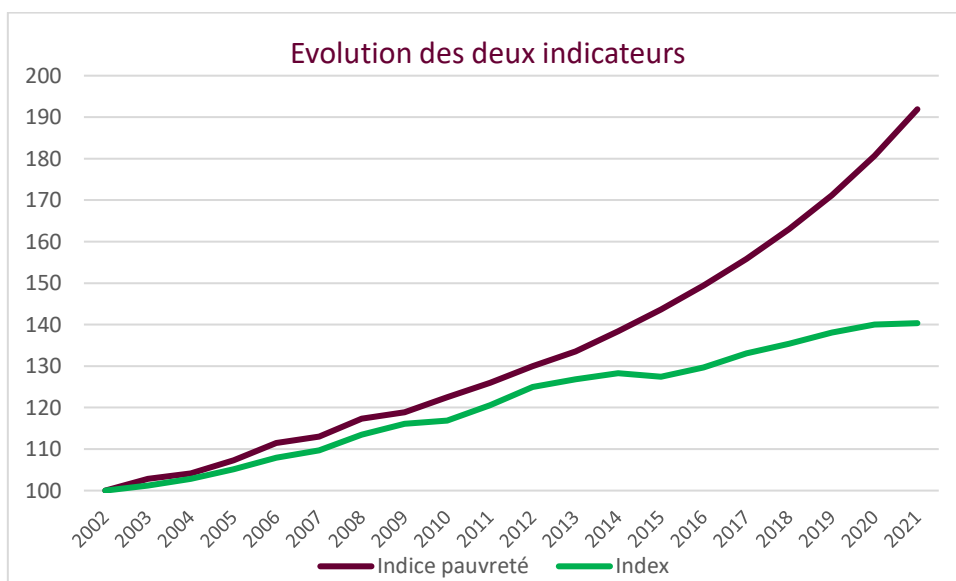
Si je fais la même chose pour chacun des postes, j'arrive à l'évolution suivante, qui nous donne un indice relatif aux personnes en situation de pauvreté :

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
100	102,9	104,1	107,3	111,4	113,0	117,3	118,9	122,5	126,0	130,0	133,5	138,4	143,7	149,4	155,8	163,0	171,2	180,7	191,9

Cette évolution est plus lisible sur un graphique :



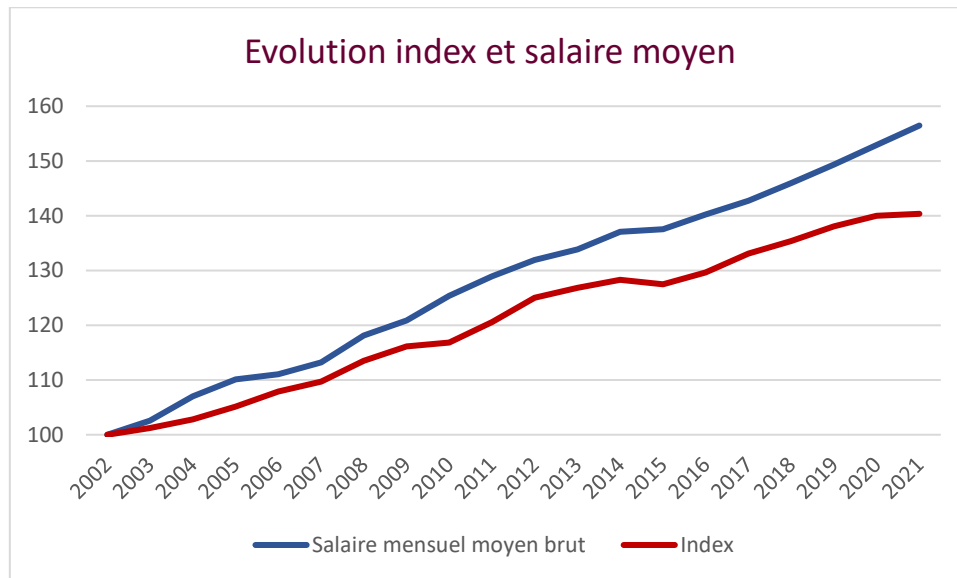
Comparons maintenant l'évolution des deux indicateurs : l'index et l'indice pauvreté que nous venons de construire :



On se rend compte très rapidement que, non seulement la hausse des prix se fait nettement plus ressentir chez les pauvres mais, qui plus est, l'impact en est toujours grandissant au fil des ans.

3- Le pouvoir d'achat des consommateurs moyens (et salaires moyens)

Pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, il nous faut mesurer l'évolution du prix des biens et services au regard de l'évolution des salaires. Pour ce faire, je prends d'un côté l'index tel qu'il est présenté par Statbel et je prends le salaire moyen mensuel brut. Voyons leur évolution depuis 2002 en remettant l'ensemble des données à 2002 = 100



On remarque directement que lorsque l'on prend la moyenne de la population, que l'on prend (certes, avec ses imperfections) l'index (qui comprend la moyenne des prix pour des consommateurs moyens se permettant des achats « moyens »). Dans ce cas, on constate que le salaire moyen augmente plus que l'index. Dès lors, on peut dire que, pour ceux qui travaillent et ont un salaire moyen, le pouvoir d'achat n'a pas diminué.

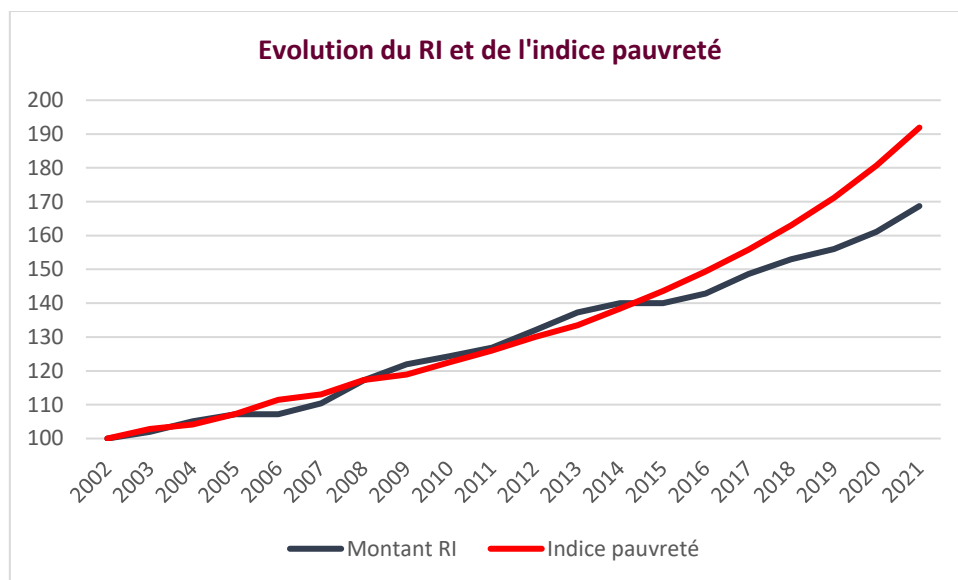
Toutefois, très rapidement, il faut ajouter que lorsque l'on observe les déciles basés sur les salaires mensuels bruts, on se rend compte que 60% des revenus des citoyens³⁴ sont inférieurs au salaire mensuel brut. La moyenne est donc une référence qui ne nous permet pas de voir correctement la réalité de vie des citoyens. En d'autres termes, pour mesurer le pouvoir d'achat, il faudrait tenir compte de l'évolution réelle (sans les pondérations actuelles) des prix et de l'évolution réelle, par décile, des revenus et, ainsi offrir aux observateurs, une évolution

³⁴ Les déciles. Statbel. Chiffres pour 2018.

des 10 déciles et de l'évolution réelle des prix. A cette condition, on pourrait réellement mesurer le pouvoir d'achat de chacun. Ce n'est pas possible aujourd'hui. Nous devons dès lors nous contenter des moyennes.

4- Le pouvoir d'achat des personnes en situation de pauvreté

Pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat des plus pauvres, je dois, cette fois, prendre d'un côté l'indice pauvreté que je viens de construire et un référent pauvreté. J'ai pris le revenu d'intégration (RI) car, de facto, les personnes qui en bénéficient sont en situation de pauvreté. C'est donc un référent vérité et, qui plus est, ce n'est pas négligeable, la statistique est facile d'accès.



Cette fois, la situation n'est plus du tout la même. Bien que les courbes ne soient pas linéaires et qu'elles se croisent en plusieurs endroits, on remarque que le revenu des personnes évolue moins rapidement que l'indice pauvreté. C'est en tout cas le cas depuis 2014. Il s'ensuit que le réel coût de la vie augmente pour ces personnes davantage que leurs capacités de consommation. On peut dès lors affirmer que, pour cette catégorie de personnes, le pouvoir d'achat est réellement en baisse.

5- Conclusion sur le pouvoir d'achat

Pour reprendre les mots du ministre que je notais en début d'analyse, il n'est pas correct de dire que le pouvoir d'achat est en baisse pour tout le monde. Il ne l'est que pour les personnes les plus pauvres. Ceci ne veut pas dire que « la classe moyenne » n'ait aucune difficulté financière. Mais, dans ce cas, il ne s'agit alors pas du pouvoir d'achat mais plutôt des choix de consommation et du niveau de celui-ci.

6- Quid du niveau de vie ?

Au-delà de ce que l'on dit ici du pouvoir d'achat et du coût de la vie, on ne dit rien du niveau de vie des personnes. Au vu de ce qui précède, on se rend bien compte que si le coût de la vie, pour les plus pauvres, augmente plus rapidement que leurs revenus, on a un pouvoir d'achat en baisse et, sans aucun doute, un niveau de vie qui prend la même tendance. Mais pour les personnes avec un revenu moyen, qu'en est-il ? Une analyse des niveaux de vie serait intéressante, en prenant compte, non plus seulement des prix et des revenus mais également des consommations sociales. Ainsi, il semble, en 2021, très difficile de vivre sans un smartphone ou un ordinateur. C'est possible, bien entendu, mais cela devient difficile, y compris pour le quotidien. Certaines enseignes, par exemple, favorisent très fortement l'utilisation de l'électronique pour faire les achats. Et la période Covid n'a fait que renforcer cet attrait pour les échanges électroniques, aux dépens d'une partie de la population (les plus pauvres et les plus âgés). Une attention à ces différents éléments de la vie courante permettrait certainement de mieux appréhender le niveau de vie des personnes, et notamment de la classe moyenne.

Partie 2 - Petite enquête sur l'appréciation des revenus

1- L'enquête

Afin d'avoir une idée de l'appréciation des personnes sur ce qu'est un revenu décent ou d'un revenu-richesse, j'ai envoyé un mail à un cercle de contacts qui gravitent autant dans le monde institutionnel que politique, associatif, syndical ou académique, mais également parmi des personnes obtenant une allocation sociale. Les répondants ont un niveau de revenu très variable et un positionnement social qui va des très précaires à des personnes issues d'un milieu social très aisé.

J'ai envoyé le petit questionnaire à 300 personnes.

J'ai reçu 82 réponses (soit plus de 27% du panel de base).

75 réponses étaient exploitables (certains ont formulé, pour les deux premières questions des réponses non quantitatives et il ne m'était dès lors pas possible de les utiliser).

Étrangement, je n'ai reçu aucune réponse en provenance de la sphère politique, pourtant ciblée dans mes adresses mails.

2- Les questions posées

- 1- Pour vous, quel est le montant d'un revenu (exprimé en net et par mois pour un isolé) que vous estimez nécessaire pour pouvoir vivre décemment ?
- 2- Pour vous, quel est le montant d'un revenu (exprimé également en net et par mois pour un isolé) à partir duquel vous considérez qu'une personne est « riche »
- 3- Pouvez-vous me dire ce qui, à vos yeux, représente le « pire » dans la pauvreté ?

Bien entendu, mon enquête rapide n'avait absolument rien de scientifique et se voulait uniquement illustrative. Je me rends bien compte que telles qu'exprimées, mes questions ne permettaient, de la part des répondants, que la formulation d'une forme de subjectivité et que, sans définir chacun des termes utilisés, il est difficile d'estimer que tout le monde a compris la même chose en lisant ces différentes questions. Mon objectif était ailleurs. Je

voulais uniquement avoir une idée, même imprécise, de l'approche qu'ont les personnes d'un revenu décent ou riche. De la même manière, je voulais me rendre compte de ce que notre société accepte comme distance par rapport à une norme illustrative déterminée par les citoyens eux-mêmes (un revenu décent).

Enfin, je voulais savoir ce qui, dans la situation de pauvreté, représentait le pire selon les personnes interrogés.

3- Les réponses

A- Le revenu net décent

Pour les personnes consultées, pour vivre de manière décente, il faudrait avoir un revenu net par mois (pour un isolé) de 1.663 euros, si l'on prend la moyenne.

Plutôt que la moyenne, en ne tenant pas compte des valeurs extrêmes exprimées, on peut prendre la médiane. Dans ce cas, on a un revenu net par mois de 1.600 euros.

On est loin au-delà du seuil de pauvreté qui était, au moment de l'enquête, de 1.284 euros nets par mois pour un isolé.

B- Le revenu – richesse

Selon les répondants, le revenu mensuel net (pour un isolé) à partir duquel on peut être considéré comme étant « riche »³⁵ est de :

- 5.292 euros, si l'on prend la moyenne des réponses apportées ;
- 4.000 euros, si l'on prend la médiane des réponses.

Plusieurs ont exprimé le fait que la richesse, c'est ce qui permettait de vivre sans trop s'inquiéter des factures et sans compter ce que l'on peut consommer comme aliments ou comme énergie. Comme d'autres le diront dans l'enquête qualitative, la richesse, c'est faire ses courses sans une liste d'achats.

³⁵ Encore une fois, il s'agit uniquement d'obtenir une impression « sur le moment » de la part de notre panel. On n'a pas défini la richesse et on ne tient pas compte ici du capital existant, du patrimoine de la personne ou de la famille, etc.

C- Le « pire » dans la pauvreté ?

A la question de savoir ce qui était le « pire » dans la situation de pauvreté, les réponses ont été les suivantes :

	En %
Solitude	19,0
Manger	12,7
Logement	12,7
Perspectives	9,5
Peur	9,5
Santé	9,5
Pas de choix	6,3
Lien social	4,8
Divers ³⁶	15,9

Rien de vraiment étonnant dans ces réponses car, effectivement, et on en verra une explication dans la troisième partie de cette étude, les personnes en situation de pauvreté se sentent très isolées et ont tous des difficultés à se nourrir de manière saine et suffisante et, pour beaucoup, le logement est effectivement bien une réelle préoccupation.

Toutefois, je souligne que la solitude est, certes, ici, subjectivement par les répondants, considérée par les personnes qui ont répondu au petit sondage, comme la chose la plus difficile à vivre dans une situation de pauvreté. J'ajoute que le chiffre de 19% pourrait d'ailleurs être prolongé par les 4,8% qui estiment que la pauvreté entraîne un manque de liens sociaux. C'est à ce point considéré comme fondamental que bien des auteurs ont fait des études sur le sujet. Ainsi, pour en citer quelques exemples :

- Serge Paugam, « Le lien social »³⁷ ;

³⁶ Dans « divers », nous retrouvons les éléments suivants : les problèmes de reconnaissance, le sentiment de dignité, les problèmes de mobilité, la dépendance, l'endettement, etc. Par ailleurs, peu cité, le manque d'amour est néanmoins présent parmi les réponses données.

³⁷ Paugam S., *Le lien social*, Que sais-je, 2009. On trouvera par ailleurs bon nombre de livres de cet auteur qui aborde comme thème principal la pauvreté et qui touche, de près ou de loin, la solitude et le lien social des personnes en situation de pauvreté.

- Nicolas Duvoux, « les inégalités sociales »³⁸,
- Johanne Gauthier, « Les mères solitaires bénéficiaires du programme d'aide sociale : une figure type de la solitude contemporaine »³⁹ ;
- Guillaume Leblanc, « Vies précaires, vies ordinaires »⁴⁰ ;
- L'écrivain McLiam Wilson, « les possédés »⁴¹ ;
- Etc.

Cette solitude traverse les études et l'on se rend compte que le poids de cette solitude est énorme et que le manque d'argent peut casser les dynamiques sociales, comme c'est, par exemple, le cas pour cet homme divorcé et avec enfants, qui ne peut accueillir ses enfants tant sa situation est délicate et son logement petit. Cette pauvreté l'isole globalement mais aussi, et en particulier, de ses propres enfants, ajoutant une grande souffrance à la solitude qui est la sienne.

D- Qu'en penser ?

D.1- Pour le revenu décent

Il est assez étonnant de se dire qu'il y a une très grande marge entre l'avis émis par les répondants et la réalité des revenus obtenus par les personnes. Ainsi, on peut voir le revenu décent déterminé dans cette petite enquête en parallèle de trois chiffres qui nous montre que l'on est très loin de vivre cette situation « idéale » :

- Au moment de l'enquête, le seuil de pauvreté se situait, pour une personne isolée toujours, à 1.284 euros (net par mois) ;
- Le revenu d'intégration octroyé par les CPAS pour une personne isolée, au moment de l'enquête, était de 1004 euros ;

³⁸ Duvoux N., *Les inégalités sociales*, Que sais-je, 2016. Comme pour Serge Paugam, la lecture de différents livres de Nicolas Duvoux permet de se rendre compte de la réalité vécue au quotidien par les personnes en situation de pauvreté.

³⁹ Gauthier J., *Les mères solitaires bénéficiaires du programme d'aide sociale : une figure type de la solitude contemporaine*, International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire, (29), 85–93, 1993.

⁴⁰ Leblanc G., *Vies précaires, vies ordinaires*, Le Seuil, 2007. Guillaume Leblanc est un philosophe qui pose un regard original (pour un philosophe) sur la précarité (domaine souvent dominé par la sociologie) et ses livres permettent de mieux se rendre compte de cette vie.

⁴¹ McLiam Wilson R., *Les Dépossédés*, Christian Bourgois, 2005. Il n'est pas si courant de voir un écrivain prendre la plume pour écrire un « reportage » sur la pauvreté.

- Si je prends maintenant le salaire minimum net par mois pour quelqu'un qui a commencé à travailler il y a peu, on est à 1.550 euros (on est à 1.625 euros si l'on compte en brut).

On comprend très vite que la personne qui accepte de travailler au salaire minimum ne peut pas, au vu des réponses de mon échantillon, se permettre de mener « une vie décente ». C'est très interpellant car notre société accepte cette situation d'inadéquation entre ce qui est relevé comme décent et ce que l'on octroi réellement, y compris sous forme de salaire.

Bien entendu, sur base d'un questionnaire scientifiquement établi et avec des réponses bien plus nombreuses⁴², il semble que ce thème mériterait à lui seul un grand débat.

D.2- Pour le revenu richesse

Notre panel estime qu'à partir de 4.000 euros nets par mois, pour un isolé, pour ce qui est de la médiane et de 5.292 euros pour ce qui est de la moyenne, une personne peut être considérée comme « riche ».

En 2014⁴³, en France, l'Observatoire des inégalités a publié une estimation des revenus par catégorie sociale. Selon cette étude, la richesse commencerait à 2.917 euros (cette estimation est faite à partir des données des revenus de 2011). En tenant compte de l'inflation, nous serions aujourd'hui à une estimation de 3.468 euros net par mois pour un isolé. Par rapport à cela, les personnes qui répondaient à mon enquête étaient plus généreuses.

Plusieurs parmi les répondants estiment que, en miroir avec les revenus décents, il y a des revenus qui seraient « indécents ». Les répondants parlent des revenus au-delà de 10.000 euros par mois.

A entendre ces répondants, on en revient à la position de la confédération européenne des syndicats (C.E.S.) qui considérait, il y a quelques années, qu'au-delà d'un revenu de 20.000 euros par mois, l'impôt devait être dissuasif.

⁴² Toutefois, je reste convaincu que l'on finirait malgré tout par retrouver un chiffre très proche de celui que les répondants de mon enquête nous apportent car, en réalité, à +/- 200 euros près, quasiment toutes les réponses confirment l'estimation.

⁴³ Voir Le Figaro du 14 avril 2014. Il s'agit des chiffres pour les revenus 2011.

Quoi qu'il en soit, il y a également sur ce point matière à débat. Ce n'est pas notre objectif dans cette étude mais la porte est laissée ouverte pour d'autres études.

Enfin, beaucoup plus pragmatiques, on le verra dans la partie suivante sur les enquêtes de terrain, les personnes en situation de pauvreté ont une définition originale de la richesse. Le riche, c'est « *celui qui fait ses courses sans une liste*⁴⁴ ».

D.3- Pour « le pire » dans la pauvreté

On peut relever que bien des points du tableau que j'ai repris ci-dessus sont repris dans la pyramide de Maslow. Mais ce qui saute aux yeux, c'est que la pauvreté se définit avant tout par le manque. Les pauvres manquent de tout et, pire, ils manquent de tout, tout le temps. En d'autres termes, il n'y a pas de répit pour eux.

Au-delà de la pyramide classique de Maslow, l'économiste Philippe Defeyt illustre souvent les besoins fondamentaux par la grille proposée par l'économiste chilien Manfred Max-Neef. Il est vrai que cette grille est très parlante et je la reprends intégralement car elle ne se contente pas d'identifier les besoins, elle les met en perspective également et donne des pistes d'action pour y répondre.

⁴⁴ Avoir une liste permet de se limiter strictement aux besoins du ménage, sans jamais se laisser tenter par des achats qui passeraient pour « superflus ».

BESOINS	Être (qualités)	Avoir (choses)	Faire (actions)	Interagir (paramètres)
Subsistance	santé physique et mentale	nourriture, logement, travail	se nourrir, se vêtir, se reposer, travailler	environnement du lieu de vie, conditions sociales
Protection	soin, adaptabilité, autonomie	sécurité sociale, systèmes de santé, travail	coopérer, faire des projets, prendre soin d'autrui, aider	environnement social, logement
Affection	respect, sens de l'humour, générosité,	amitiés, famille, relations avec la nature	partager, prendre soin d'autrui, exprimer des émotions	intimité, espaces intimes d'unité
Compréhension	capacité de critique, curiosité, intuition	littérature, enseignants, politiques,	analyser, étudier, méditer, investiguer,	écoles, familles, universités, communautés
Participation	réceptivité, dévouement, sens de l'humour	responsabilités, devoirs, travail, droits	coopérer, s'opposer, exprimer des opinions	associations, partis, églises, relations de
Loisirs	imagination, tranquillité, spontanéité	jeux, partis, paix intérieure	pouvoir rêver, se souvenir, se détendre, s'amuser	paysages, espaces d'intimité, lieux où on peut être seul
Création	imagination, audace, inventivité, curiosité	aptitudes, qualifications, travail, techniques	inventer, construire, concevoir, travailler, composer, jouer	espaces d'expression, ateliers, publics
Identité	sentiment d'appartenance, estime de soi,	langue, religions, travail, coutumes, valeurs, normes	apprendre à se connaître soi-même, grandir, s'engager	lieux d'appartenance, cadre quotidien
Liberté	autonomie, passion, estime de soi, ouverture d'esprit	égalité de droits	s'opposer, choisir, prendre des risques, développer une prise de conscience	n'importe où

Il semble évident que cette grille ne s'applique pas uniquement aux personnes les plus pauvres mais bien à toutes les personnes dans la société car le manque ne se limite pas à l'argent. Il est bien plus large. Dès lors, on peut dire que cette grille est, en soi, un outil de travail qui devrait davantage faire l'objet d'une attention politique. Je me permets dès lors de la conseiller dans les travaux académiques, les travaux associatifs et les travaux politiques. On gagnerait à en faire un réel schéma de pensée et un outil concret pour l'action sociale générale.

3^{ème} partie - Rencontre avec les personnes en situation de pauvreté

1- Avant-propos

Pour cette partie, j'ai rédigé un questionnaire de base pour permettre de mener un entretien semi-directif. J'ai demandé, par l'intermédiaire de la Cheffe assistante sociale du CPAS d'Ecaussinnes⁴⁵, à une stagiaire AS⁴⁶ d'aller à la rencontre des personnes en situation de pauvreté avec le questionnaire de base et d'avoir un échange assez libre avec ces derniers.

Les rencontres se sont déroulées entre les mois d'avril et mai 2021 auprès de 6 personnes. Bien entendu, le nombre est limité et ces personnes ne sont pas les porte-paroles de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté. Il s'agit toutefois d'une approche qui nous permet d'avoir une idée du ressenti de ces personnes et, à vrai dire, ce qu'elles disent ressemble fort à ce que je relevais déjà dans une étude précédente. Le temps passe, les situations de pauvreté semblent ne pas évoluer.

Il est important de relever que les entretiens se déroulaient dans un climat de confiance et que rien, dans les propos des personnes, n'a été relaté au service social du CPAS. Par ailleurs, tous les éléments relevés ont été anonymisés afin de ne pas pouvoir déterminer qui parle lors des entretiens. Ceci est important car certaines questions traitaient également de la relation aux institutions (dont le CPAS) ou de pratiques illégales des personnes comme, par exemple, celle du travail au noir. Pas question, bien entendu, que ces propos soient retenus contre ceux qui les tenaient.

2- Les questions

Les questions servaient de base à l'entretien mais le répondant était libre de s'exprimer au-delà des questions.

Les questions seront vues, ci-après l'une après l'autre et seront reprises en titre.

⁴⁵ Je remercie Virginie Demeuldre, AS Cheffe au sein du CPAS d'Ecaussinnes pour sa disponibilité et pour l'accueil qu'elle a fait à cette étude.

⁴⁶ Je remercie Alicia Dello Russo pour son engagement dans cette étude en allant rencontrer les personnes sur le terrain.

Bien entendu, j'ai, à partir du rapport global fait par notre stagiaire, Mme Dello Russo, choisi d'extraire certains passages qui me semblaient parlants et je les ai inscrits entre guillemets pour identifier la parole des répondants. Pour le reste, je ferai un résumé des propos tenus par l'ensemble.

3- Les réflexions des répondants

1- La relation à l'aide perçue

La plupart des répondants ont une relation positive à l'aide. Positive dans le sens où ils se disent satisfaits de la recevoir et dans le sens où celle-ci leur apporte une certaine sécurité (dans le sens d'une relative stabilité).

Ce que l'on peut relever, c'est qu'il semble, pour certains en tout cas, y avoir une évolution quant à la perception de l'aide offerte par les pouvoirs publics. Ainsi, une femme rencontrée estime ne pas s'être sentie mal dans le fait de s'adresser au CPAS. Certes, ce n'est pas l'avis de tous mais ce que l'on constatait, avant, c'est que pour tout le monde, la démarche était particulièrement difficile. Ce n'est plus, de toute évidence, le cas pour tout le monde, même si cela reste difficile et même si l'orgueil peut en être affecté. Franchir la porte d'un CPAS est, disons-le globalement, difficile mais certains parviennent à franchir le pas sans sentir un malaise durable.

Par contre, le plus souvent, on peut relever que cette aide est perçue comme trop limitée et, de ce fait, elle entraîne des restrictions permanentes. « *On se passe de tout* ». L'aide est donc à la fois essentielle, valorisée et trop limitée.

Deux choses méritent encore d'être relevées dans ce premier point :

- A) Profitant de cette question, quelqu'un nous dit que le licenciement qu'il a vécu à l'âge de 57 ans a été, pour lui, un coup dur en soi mais, qui plus est, cela va fortement limiter sa pension. Dès lors, outre l'aide qu'il reçoit directement, pour le moment, de la part des institutions sociales (dans son cas, en particulier l'aide du CPAS), il observe avec crainte le montant de ce qu'il recevra plus tard de l'institution de sécurité sociale, c'est-à-dire sa pension. Ce thème reviendra souvent dans les récits car les revenus de

remplacement sont vus dans ce qu'ils sont actuellement et dans ce qu'ils apporteront dans le futur ;

B) La « *frustration égalitaire* » joue pleinement entre les bénéficiaires. En effet, il y a un report de la stigmatisation entre les personnes en situation de pauvreté, c'est-à-dire « entre égaux ». Ainsi, à entendre les personnes interrogées, certains bénéficiaires des aides publiques seraient plus méritants que d'autres. A ce sujet, deux éléments ressortent :

a. La « *frustration égalitaire* », c'est-à-dire que certains travaillent et, par le salaire obtenu par ce travail, n'ont pas nécessairement plus que ceux qui ne travaillent pas. Ainsi, un répondant nous dit très clairement que « *des personnes (bénéficiaires d'une aide du CPAS) touchent beaucoup trop par rapport à des personnes qui travaillent* ». Le différentiel entre le travail et le non-travail serait beaucoup trop bas⁴⁷. Si la valeur travail est valorisée dans notre société (et c'est fortement le cas), alors il faut que ce travail soit également valorisé par la rémunération qu'il occasionne. Sur ce point, il y a encore beaucoup de travail à faire au niveau politique et les répondants le relève avec inquiétude ;

b. Le « *détournement du discrédit* »⁴⁸, C'est-à-dire que le stigmate du "pauvre", vu comme un "profiteur", ... est tel qu'il faut sans cesse déplacer le discrédit et le reporter sur "l'autre". Ainsi, par exemple, dans une étude de Louis Gruel⁴⁹, celui-ci remarque que les ménages les plus précarisés détournent le discrédit vers « les étrangers ». Ce détournement du discrédit vers l'étranger permet aux personnes de relativiser l'infériorité sociale dans laquelle elles se situent ("*il y a pire que nous*") et permet également de conjurer le reproche de défaillance sociale auquel on les confronte souvent. Ainsi, dans notre enquête, un des répondant nous dit : « *moi, je ne travaille plus mais j'ai beaucoup travaillé* », et un peu plus loin, la même personne estime que « *beaucoup trop de jeunes n'ont jamais travaillé et puis vont chercher 900 euros au CPAS* ». Ce n'est pas

⁴⁷ Notons au passage que c'est également ce, qu'avec Philippe Defeyt, nous avons mis en évidence dans une carte blanche. Defeyt Ph. et Cherenti R., *Les conséquences inattendues d'un relèvement du revenu d'intégration*, Le Soir du 26 avril 2021.

⁴⁸ Paugam S., *La disqualification sociale, Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1991

⁴⁹ Cité par Serge Paugam dans le livre ci-dessus.

tout car « *ces personnes-là boivent et se droguent... et j'en connais* ». Il y a donc des différences entre les pauvres. Il y a les méritants et les autres. Et cette distinction se fait entre les pauvres eux-mêmes. Ils ne veulent pas que la société puisse jeter sur eux un même regard globalisant (tous dans le même panier). On retrouve alors la distinction d'antan entre les « *bons pauvres* » et les « *mauvais pauvres* ». Les premiers méritent l'aide sociale octroyée. Les seconds non.

On peut craindre cette « concurrence » entre les plus pauvres car elle empêche, d'une certaine façon, l'expression de la solidarité du vécu en dissociant, selon une forme de mérite, les uns des autres. Il n'y a donc plus « une voix » des plus pauvres mais une dissonance qui empêche de faire passer un message clair.

Cette « méritocratie » traverse la plupart des enquêtes, sur différents modes. Soit en exprimant très clairement qu'il y a des personnes plus méritantes que d'autres, soit en exprimant le côté « temporaire » de l'aide que reçoit la personne : « *moi, si on me téléphone pour un emploi, je fonce* ». C'est dire que la personne a une situation de pauvreté, certes, mais temporaire car elle veut s'en sortir, elle. Le message qu'elle veut faire passer, c'est qu'elle ne se plaint pas dans sa situation. Elle intègre la valeur travail et ne souhaite pas être associée aux personnes pour qui le travail est peu envisageable.

2- La relation au travail en général et au travail au noir en particulier

A- Le travail en général

La volonté de travailler est souvent expressément citée par les répondants, comme je viens de le citer dans le point précédent : « *moi, si on me téléphone pour un emploi, je fonce* ». Il y a une volonté de se démarquer des autres par le désir de « réellement »⁵⁰ travailler. Le travail est perçu comme fondamental dans la société et aux yeux du monde environnant, dès lors, le

⁵⁰ C'est moi qui insiste sur ce point car, ici encore, une distinction s'opère. Il y aurait ceux qui disent vouloir travailler mais qui seraient dans la ruse verbale alors qu'en réalité, ils ne voudraient pas du tout travailler. Il y aurait ensuite ceux qui veulent « vraiment » travailler. Ceux-là sont bénéficiaires d'un revenu de remplacement uniquement « par accident ». L'avenir, selon eux, leur donnera raison.

vécu sans travail est un vécu dans le « manque » social. « *En perdant mon travail, j'ai perdu mon statut social* ».

Une autre personne exprime que, pourtant, le travail en lui-même ne manque pas. « *Le travail ne manque pas... c'est le contrat de travail qui manque* ».

Par ailleurs, parmi ceux qui ont un emploi et qui vivent une situation de pauvreté, la « pauvreté laborieuse » est mise en évidence. « *Le système est mal organisé. Il y a une mauvaise redistribution des richesses* ». Il y a donc une conscience politique qui s'exprime chez certains et elle s'exprime défavorablement, par la société, pour « les petites gens ». Les liégeois ont une expression toute faite pour exprimer cela : « *c'est todi les ptits k' on spotche* »⁵¹. C'est ce ressenti qui s'exprime dans les enquêtes.

Assez rapidement, les « pièges à l'emploi » sont mis en évidence par les personnes interrogées. « *Je ne vais pas aller travailler pour gagner moins qu'au chômage... c'est déjà assez difficile comme ça avec les loyers et charges* ».

Puis, très vite, la préoccupation revient sur les enfants. Si l'avenir semble se refermer pour les personnes répondant à l'enquête, le rayon de lumière vient des enfants ou petits-enfants. « *Je voudrais que mes petites filles réussissent à l'école pour avoir un métier* ». Le travail, sous un mode de « bon travail », c'est-à-dire rémunérateur, est perçu comme la voie de sortie de la pauvreté. Dans cette optique, l'enseignement est appréhendé comme absolument nécessaire pour se construire et pour construire l'avenir⁵².

Souvent d'ailleurs, comme je le notais dans ma précédente étude, il ne s'agit pas nécessairement de faire des études longues ou même des hautes écoles. Mais il s'agit de faire des études qui sont en adéquations avec les besoins du marché du travail et ainsi, par les études, s'assurer un emploi stable et rémunérateur. De cette manière, les personnes s'assurent un métier où le chômage ne les guette pas. L'essentiel pour eux est de pouvoir vivre de leur salaire, ce sur quoi, malheureusement, les répondants ne sont pas toujours optimistes en pointant le nombre important de travailleurs pauvres. Et, pourtant, le nombre de travailleurs pauvres en Belgique est relativement bas par rapport au reste de l'Europe. Mais

⁵¹ « C'est toujours les petits qu'on écrase ». Une autre manière de le dire est la suivante : « *c'est todi l'gros pexhon ki magne li ptit* », que l'on peut traduire par « c'est toujours le gros poisson qui mange le petit ».

⁵² Toutefois, en relevant que cet enseignement qui devrait être gratuit, ne l'est pas tant que cela... au contraire, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans la première partie de l'étude.

Même s'il est statistiquement plus bas qu'ailleurs, il est déjà bien trop élevé et, surtout, il est en hausse permanente, ce qui peut faire penser que l'avenir, pour les bas salaires, n'est pas tout rose. En 2018⁵³, 5,2% des travailleurs belges vivaient sous le seuil de pauvreté, quand la moyenne européenne était à 9,6%. Certes, nous sommes mieux lotis pour le moment mais les choses évoluent négativement pour nous et la tendance va vers la moyenne européenne.

Un autre point est relevé comme important, c'est le regard porté sur les personnes qui n'ont plus travaillé. « *Les gens qui travaillent posent un regard négatif sur les personnes qui annoncent qu'elles ne travaillent pas. Tu perds de l'intérêt quand tu perds ton travail* ». Ceci expliquerait qu'il est très difficile de retrouver de l'emploi lorsque l'on n'en a plus, tout en en ayant eu. Avoir eu et n'avoir plus est vécu comme un déplacement social vers le bas. Une forme de déchéance.

B- Le travail au noir

Comme le fait remarquer un répondant, ce n'est pas le travail qui manque en Belgique, c'est le contrat de travail, c'est-à-dire qu'il est toujours possible de travailler mais pas nécessairement dans les règles de la loi. Plusieurs, lorsqu'ils ont des compétences dans des domaines fort demandés (bricolage, travaux de peinture, de bâtiment, d'électricité, etc.), admettent faire du travail en noir. Comme le relève un répondant pour se défendre de faire un travail non déclaré : « *nécessité fait loi* ». Ce n'est pas nécessairement ce que cette personne souhaite mais c'est ce qui lui permet de vivre de manière décente, nous dit-il. « *Le travail au noir est une solution de l'immédiat qui permet une certaine dignité* ». L'explication à cette nécessité, selon le répondant, d'aller vers le travail au noir, c'est que « *les allocations sociales sont tellement maigres qu'elles ne suffisent malheureusement pas à régler le coût de la vie en société* ».

Ceci étant, il est mis directement en avant le risque du travail au noir (le risque de la perte des allocations sociales). Selon un répondant, c'est pour cela que « *certaines personnes préfèrent mendier plutôt que travailler au noir car cela comporte trop de risque* ».

⁵³ Dernier chiffre disponible au moment de l'analyse.

La plupart, même s'ils ne le pratiquent pas, comprennent le travail au noir. « *C'est normal que l'on tente de s'en sortir en contournant le système* ». Plus catégorique, un autre répondant estime que « *les petits salaires, ou les allocataires sociaux ou les petits indépendants, sont contraint à y recourir, malgré les risques. Tu dois pour pouvoir t'en sortir* ».

Il nous semble que ce thème mérite une réflexion plus large au niveau politique.

3- Les plaisirs ?

Est-ce que, malgré la situation, les personnes qui sont dans une situation de pauvreté peuvent s'autoriser des plaisirs ? C'est très rare car il faut se priver, de tout et tout le temps. C'est ce que tout le monde répond à cette question. Mais certains ont, malgré tout, des petits plaisirs. L'une nous dit ainsi que la cigarette est son dernier plaisir et elle ne peut s'en passer⁵⁴. L'autre nous dit que son « *petit plaisir* »⁵⁵ c'est, de temps en temps, une pâtisserie.

Mais, de manière générale, les plaisirs ne sont pas vraiment présents chez les personnes. « *Je ne me permets aucun plaisir. Quand on est allocataire social, pour s'offrir un plaisir, il faut faire l'impasse sur une nécessité, comme les soins de santé ou le loyer, par exemple* ».

Si les personnes ont des enfants ou, plus encore, des petits enfants, l'abnégation a un but : permettre les petits plaisirs des enfants ou petits-enfants. « *J'ai le souci de préserver un peu la vie sociale des enfants et je préfère contribuer à l'une ou l'autre de leurs sorties plutôt que m'en octroyer une. Je veux qu'ils ne se sentent pas mis à l'écart de la vie de leurs amis* ». L'horizon des parents en situation de pauvreté, c'est leurs enfants. Ils souhaitent que ceux-ci ne suivent pas leur trace. C'est également leur plus grande crainte, que les enfants ne parviennent pas à vivre mieux qu'eux.

Dans ce schéma, les « petits » plaisirs sont aussi des plaisirs coupables. On cède à la tentation mais on le regrette car ce que l'on prend, cela devrait être pour les enfants. Alors le plaisir est « négocié ». « *Parfois, je me fais plaisir, je prends une glace... mais attention, en marque Carrefour* ».

⁵⁴ Une autre personne, à l'inverse, nous dit ne pas se passer du reste mais parvient à se passer de cigarette

⁵⁵ Les plaisirs sont toujours définis comme « petits ».

Mais il existe un rêve chez plusieurs répondants (comme c'était déjà le cas dans une étude précédente), c'est de pouvoir s'offrir des produits « originaux », c'est-à-dire : du vrai Nutella, du vrai Coca-Cola, etc. Devoir s'offrir des produits considérés « de seconde catégorie » ne plaît pas aux personnes. Ils les utilisent parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement mais ils rêvent de « vrais produits ».

4- Les courses

Pour faire les courses alimentaires, ce sont les hard discounts qui sont privilégiés. Mais pour cela, encore faut-il avoir une voiture car, par exemple, à Ecaussinnes, il n'y a pas ce type de magasin⁵⁶. Les personnes en situation de pauvreté qui n'ont pas de moyens de locomotion ont alors l'obligation de faire les courses dans les magasins du coin. C'est évidemment plus cher. Selon les personnes, c'est même beaucoup plus cher et c'est aussi de plus en plus cher.

Les courses, pour ne pas être tenté, les personnes les font avec une liste. D'ailleurs, selon les répondants, la richesse, c'est quand on peut faire ses courses sans liste des achats. La liste d'achats, c'est pour ne pas se laisser tenter. Et on sait que dans les magasins, la tentation est souvent très présente.

Il y a des stratégies mises en place par les répondants pour ne pas dépenser trop. L'un nous dit, par exemple, faire des achats de viande au Lidl quand c'est en réclame et les stocker dans le congélateur. L'autre nous dit acheter du pain et le diviser en parts quotidiennes et mettre ces parts dans le congélateur. Les parts déjà faites permettent de ne pas se laisser tenter. Quoi qu'il en soit, pour la plus grosse partie, les courses sont faites en fonction des promotions dans les magasins. « *J'achète mes fruits et légumes quand il y a des promotions* ». Le budget est très serré et il n'y a pas de mystère car pour tout, « *je regarde à l'euro près* ».

Les boissons ? « *J'achète du coca de la marque de la grande surface. Je sens une différence de goût entre la marque du magasin et le vrai coca mais je n'ai pas les moyens de faire autrement* ».

⁵⁶ Les hard discounts les plus proches sont dans une commune voisine, c'est-à-dire à 10 kilomètres et les bus ne sont pas réguliers.

Il y a aussi, pour ceux qui sont mobiles, des stratégies en fonction des soldes. Ils achètent la viande au Lidl, le pain à une autre enseigne, les boissons à une troisième et les aliments encore ailleurs.

Les épiceries sociales sont prises en exemple d'une action sociale indispensable. « *L'épicerie sociale, c'est une nécessité* ». Leur action est donc louée et valorisée. Bien entendu, les répondants regrettent de devoir s'y rendre et préféreraient avoir les moyens de faire leurs courses dans un magasin « classique ». Toutefois, à défaut de pouvoir le faire, ils estiment l'épicerie sociale comme salutaire pour eux et leur famille.

5- Se priver ?

« *C'est simple, je me prive de tout* » ... « *et tout le temps* ».

« *Je me prive de tous les extras et parfois même de l'essentiel* ».

« *J'ai dû longtemps me priver de certains soins, comme le dentiste ou l'orthopédie... mais je me prive aussi des voyages (voyager à toujours fait partie de ma vie... d'avant). Bien sûr, je me prive aussi des vêtements et des sorties culturelles* ».

« *Je dois me priver du principal... les soins de santé, par exemple* ».

C'est une vie de manque qui est décrite. Et de choix cruels quotidiens. Des fois, il faut choisir entre se chauffer et manger. C'est l'un ou l'autre. Cela ne peut pas être les deux. « *Devoir faire attention à tout, tout le temps, non-stop, c'est usant et stressant* ».

Encore une fois, c'est pour les enfants que c'est le pire. Devoir choisir pour les enfants, c'est « *le plus dur* ». Dans ma précédente étude, je notais l'avis d'une femme qui disait se priver de manger pour que son enfant puisse avoir assez. Elle se contentait d'une soupe tous les jours. Ce qui avait créé chez elle des problèmes médicaux graves. C'est un risque mais c'est un risque que les personnes veulent prendre au bénéfice de leurs enfants.

Il est déjà difficile de se passer d'une vie sociale (j'ai vu que la pauvreté entraînait, le plus souvent, la solitude), tout comme il est difficile de se priver d'une série de consommation (les « petits » plaisirs », la culture, etc.) mais devoir se priver de l'essentiel, comme la santé, la

scolarité, les vêtements, etc., on touche à quelque chose de fondamental⁵⁷. C'est ici que nous pensons que le débat est fondamental. Peut-on accepter, dans une société moderne et riche, qu'une partie de la population soit obligée de se priver de l'essentiel, voire même du vital ?

6- La pauvreté ? Et l'image de la société sur les pauvres

Ce qui est toujours surprenant dans ce type d'étude, c'est de se rendre compte que les personnes en situation de pauvreté ont toujours beaucoup de mal à se considérer « pauvres ». En réalité, elles considèrent toujours qu'il y a « *pire que nous* ». Le « pire », c'est le SDF. Cette représentation de la pauvreté, c'est la même que nous avons tous⁵⁸, c'est-à-dire que, le plus souvent, la pauvreté est un épouvantail et la plupart veulent rejeter sa réalité le plus loin possible afin de se rassurer que l'on ne l'atteigne jamais. C'est un peu paradoxal (d'apparence seulement) car, au regard des statistiques, plus de 60%⁵⁹ de la population craint d'un jour prochain devenir pauvre et, en même temps, ils ne veulent surtout pas voir que la pauvreté est à nos portes et sous nos yeux. En effet, quand ils parlent de la pauvreté, ils la limitent à son aspect le plus extrême selon eux : le SDF. Sans vouloir se rendre compte que le voisin de palier est peut-être, lui aussi, dans une situation de pauvreté, c'est-à-dire, financièrement, qu'il vit avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Pourtant, il vit à côté de nous. Pourtant, il a peut-être une voiture aussi. Peut-être même part-il quelques jours en vacances sur l'année. Il est donc, d'une certaine manière, « comme moi » mais pauvre. S'il est comme moi mais pauvre, le risque existe que je devienne comme lui, pauvre aussi, ce qui est inacceptable pour notre esprit.

Les plus pauvres n'échappent pas à cela. Ils imaginent ne pas « vraiment » être pauvre car il y a pire qu'eux. Et le pire, c'est toujours les SDF. Ainsi, alors que les personnes disent devoir se priver de tout au quotidien, à la question de la pauvreté, ils disent « *je n'ai pas l'impression de vivre en situation de pauvreté. Il ne me manque rien* ». Comme si dire la chose (la pauvreté) allait agir comme un sort jeté et amplifier leur propre pauvreté. Dès lors, pour eux, le pauvre, c'est « *celui qui n'a rien et qui est à la rue* ». Ils veulent croire qu'ils ne sont pas encore

⁵⁷ Sans vouloir dire que la culture, les loisirs, les « petits plaisirs » ne sont pas essentiels.

⁵⁸ Voir à ce sujet mon étude sur la pauvreté. Cherenti R., *L'Homme le plus pauvre de Wallonie est une femme*, Umons, 2021.

⁵⁹ Idem.

« tombés » aussi bas dans la pauvreté ». « *Pour moi, je suis dans la précarité, pas dans la pauvreté. Je suis sur le fil mais pour moi, la pauvreté, c'est encore un cran au-dessus*⁶⁰ ».

De manière caricaturale et caustique, on pourrait dire que pour mener un Plan de lutte contre la pauvreté très efficace, il suffirait au Gouvernement d'interroger les personnes en situation de pauvreté pour, sur foi de leur dire, diminuer drastiquement le nombre de pauvres en Belgique⁶¹.

Cette vision de la pauvreté par l'extrême n'est pas le fait d'une ou deux personnes, mais c'est le fait d'une majorité de répondants. Les personnes en situation de pauvreté ne s'estiment pas, en majorité en tout cas, dans une situation de pauvreté. On se rend compte en fait que la pauvreté se joue à l'image et au rapport social. Personne ne souhaite passer pour « pauvre » et il est vrai que le regard porté sur les personnes en situation de pauvreté dans la société n'est pas vraiment tendre. « *On est facilement mis de côté... comme si on nous disait : « toi, tu restes là »* ». La société porte sur les pauvres « *une image négative* ». C'est même « *une image de mépris, d'incompréhension et d'ignorance* ». « *Les gens ne comprennent les choses qu'au moment où ils les vivent eux-mêmes* ». En d'autres termes, les gens ne peuvent imaginer ce qu'est la pauvreté qu'à partir du moment où il est trop tard pour avoir un regard « sur la pauvreté ». A ce moment-là, le regard se fait de l'intérieur et, aussi étrange que cela paraisse, ce regard perd de son intensité et reporte la pauvreté « un cran au-dessus », comme le disait un répondant, c'est-à-dire « sur la misère ». Il y aurait des catégories dans la pauvreté : les précaires, d'un côté ; les vrais pauvres, de l'autre. C'est une façon de se rassurer en changeant de sémantique. En réalité, on relève le pauvre au stade de précaire et la misère extrême au stade de pauvre.

7- Un riche ?

Je l'ai dit, le riche, selon les personnes, c'est celui qui fait ses courses sans liste. C'est « *celui qui n'a pas besoin de toujours compter* ». Des fois, c'est plus « élémentaire » encore, c'est « *celui qui sait payer toutes ses factures à temps et à heure* ». D'une certaine manière, autant on « minimise » la pauvreté, autant on « minimise » la richesse. Ainsi, pour un répondant, à la

⁶⁰ Disons plutôt un cran en-dessous, pour respecter l'image d'une hiérarchie.

⁶¹ Paradoxalement, la statistique sur la pauvreté subjective, offre des chiffres supérieurs à la pauvreté financière basée sur le seuil de pauvreté.

question de savoir ce qu'est la richesse, il précise que « *le principal, c'est la santé* ». Autrement dit (c'est moi qui tente une traduction), par effet miroir, le pauvre ne sait pas se soigner, le riche oui. Mais la tendance est toujours au relativisme pour montrer que la richesse n'est pas tout. Ainsi, « *certains riches sont malheureux* ». Un peu comme si cela rassurait de savoir que la situation dans laquelle sont les plus riches n'est pas nécessairement enviable.

Plus pragmatique, un répondant nous dit que le riche, c'est « *celui qui a un gros portefeuille, une grosse maison, des voitures... je ne sais pas comment ils font. Je sais qu'il faut épargner pour y arriver mais moi, je n'y arrive pas* »⁶². Le riche, c'est « *celui qui n'a pas de souci d'argent. Il n'a pas d'angoisse pour la gestion financière des besoins essentiels et il peut s'octroyer des à-côtés* ».

8- Leur appréciation de leur situation

Ce qui transparaît dans les enquêtes, c'est la résignation totale. « *J'ai fini par l'accepter* » (la pauvreté).

Les personnes, le plus souvent, semblent « subir » leur vie et, le plus souvent aussi, ils donnent l'impression de devoir accepter l'inacceptable. C'est donc un fort sentiment d'injustice qui les anime. Ils sont les rejetés de la société et en souffrent. « *Je trouve ma situation injuste. J'ai travaillé. J'ai été licencié (restructuration économique). Je me trouve dans une situation que je n'ai pas cherchée et sans grande perspective d'amélioration, vu mon âge. Et j'ai vraiment du mal à imaginer continuer à vivre comme ça* ». L'injustice parcourt la majorité des répondants. La société est injuste. Non pas avec eux pris individuellement mais avec eux pris collectivement. C'est la société elle-même qui a des fondements injustes. Et ils vivent mal la matérialisation de l'injustice sociale. « *J'ai un profond sentiment d'injustice. En fait, j'ai l'impression d'avoir été punie (elle a vécu un licenciement pour cause économique)* ».

Puis, des fois, voyant un côté plus pratique, certains disent vivre grâce aux autres : « *Sans la solidarité, je ne vis pas* ». Il y a une conscience de bénéficier d'une solidarité collective. Et même si cela ne suffit pas, ils savent que c'est un apport considérable.

⁶² Dans cette lecture, il suffirait d'avoir le mode d'emploi d'épargne pour devenir riche.

De manière général, la situation est très difficile. « *Je me bagarre pour arriver au bout du mois* ». Ce que l'on peut ressentir, c'est que la vie n'est pas seulement « difficile ». Elle représente aussi une souffrance. La pauvreté n'est jamais enviable.

9- Et l'avenir ?

« *L'avenir ? Pfffffffff. Je n'y pense pas* ». Ce n'est clairement pas une confiance en l'avenir qui transparait dans l'enquête, au contraire. D'autant que la compétition entre pauvres semble entretenir cette méfiance. La situation risque de s'empirer car certains « *n'ont jamais travaillé et profitent du CPAS* ». L'abus estimé des uns semble devoir affaiblir les perspectives de tous. Une des répondantes met ainsi l'accent sur la valeur travail qu'elle considère comme essentielle et qui se perdrait au profit d'une forme de fainéantise qui se généraliserait chez les plus jeunes qui et, en fin de course, va leur nuire à tous.

Mais, pour beaucoup, l'avenir n'est pas une question de confiance ou de méfiance mais, plus simplement, d'une inconnue totale. « *Avec tout ce qui se passe (dans le monde, en général), on ne sait plus rien* ». Par ailleurs, très pragmatique, « *il n'y a plus de banque à Ecaussinnes. On ne nous demande pas notre avis, les choses changent et c'est comme ça* ».

« *L'avenir ? C'est quelque chose de flou et d'incertain* ».

« *La situation est déjà très difficile mais je pense qu'elle va devenir de plus en plus dure* ».

« *L'avenir ? Zéro confiance car la situation ne va aller qu'en se dégradant* ».

Puis, à nouveau, un regard est posé sur leurs enfants : « *pour arriver à quelque chose, ils vont devoir travailler plus et se montrer encore plus irréprochables... il va falloir se battre pour bénéficier du minimum* ». Plus pessimiste, un répondant dit « *n'avoir plus de rêve pour les enfants* ».

Le présent est sombre et l'avenir est noir. Il y a peu de lueur dans les déclarations des répondants.

10- Un message pour les décideurs politiques ?

S'ils pouvaient faire une demande aux gouvernements, ce serait, en général, d'avoir « *un peu plus de sécurité* » dans leur situation sociale. Ils ne demandent pas « beaucoup », ils demandent juste d'être assuré et rassuré.

Assez régulièrement, dans les enquêtes, après un passage par des explications ou des demandes de terrains, les gens prennent de la hauteur et voient les choses de manière générale. Leur demande est alors très concrète : « *Je dirais qu'on veille à juguler l'évasion fiscale et qu'on augmente les impôts, ce qui permettrait d'augmenter le bien-être en général, pour tout le monde. C'est à l'Etat d'organiser la providence pour tous les sujets* ». L'Etat est donc tenu pour responsable de la situation socio-économique globale.

« *Je voudrais que l'on mette en place un vrai programme d'aide, en tenant compte des situations de fait et non de ce que l'on a vécu les 2 ou 3 années précédentes. L'ironie est que je galère aujourd'hui et, dans un an, et même si je travaille, j'aurais droit à une bourse d'étude pour les enfants (mais pas aujourd'hui)* ».

« *Il faut aussi avancer l'âge de la pension* ».

« *Il faut relancer des emplois avec un salaire décent pour tous* ».

Au niveau strictement local, c'est la sécurité physique, auditive et environnementale (pas pris ici dans le sens écologique mais dans le sens du contexte de vie) qui est demandée par les répondants. Ainsi, les citoyens écaussinnois estiment qu'il y a de plus en plus de bagarres dans les quartiers. « *Le coco-shop pose un vrai problème* ». La police n'intervient pas ou peu. Cela crée chez les personnes vivant proche une peur au quotidien. Comme la peur « *qu'ils rentrent chez moi* » (« ils » étant ici les personnes qui se bagarrent). Le contexte communal est donc très important. Et encore une fois, ce qu'ils demandent, c'est l'assurance de pouvoir mener une vie « tranquille ».

4- Conclusion de la troisième partie

En fait, on pourrait illustrer la vie comme un voyage sur une route. Quand on est « riche », on marche sur une route très large. Dans ce cas, vous vous promenez, vous regardez à gauche, à droite, vous admirez le paysage, vous vous arrêtez pour parler avec l'un ou l'autre, etc. Vous pouvez profiter de votre route.

Mais plus vous allez vers la pauvreté et plus le route devient un chemin de plus en plus étroit. Dans la grande pauvreté, le chemin s'est à ce point rétréci que vous n'avez plus qu'un fil sur lequel vous cherchez à rester en équilibre. Plus rien d'autre ne peut exister que l'énergie déployée pour rester debout. Pas question de s'arrêter un seul instant pour vous reposer car le repos, c'est la mort (la pauvreté, c'est une énorme dépense d'énergie pour rester debout). Pas question non plus de regarder le paysage (la pauvreté vous coupe de la capacité à l'admiration, donc à la culture). Pas question de discuter avec quelqu'un (la pauvreté vous coupe des liens sociaux). Vous êtes attentifs à ne pas tomber et, hélas, dans votre « survie », vous vous rendez compte que tout est fait pour tomber. Un petit coup de vent et vous êtes à terre.

La pauvreté, oblige à l'attention permanente. Aucun faux pas n'est admis. C'est donc un stress permanent. Quant à l'avenir ? La personne en situation de pauvreté a obligatoirement le nez sur le fil. Il ne regarde pas l'horizon. Demain, c'est loin. Beaucoup trop loin.

Conclusion générale

On le voit assez clairement, il est urgent de faire la distinction entre le coût de la vie qui, effectivement, pour tout le monde, augmente, et le pouvoir d'achat qui, lui n'est certainement pas à la baisse pour tout le monde. Il y a une mauvaise appréciation de ces notions dans le public. Impression qui risque de se renforcer car, au moment où je terminais l'écriture de cette étude, la presse soulignait la hausse des prix après la période difficile de la crise covid.

- « *Reprise post-covid : les prix flambent* »⁶³, titrait un journal.
- « *La flambée du prix du gaz n'est pas près de s'éteindre* »⁶⁴, ajoutait un second journal.
- *On pouvait lire également que « la hausse des prix de l'énergie impacte l'inflation en Belgique »*⁶⁵.
- Plus nuancé, un autre quotidien titre : « *inflation : la BCS estime que la hausse des prix restera temporaire* »⁶⁶.

Quoi qu'il en soit, il semble se confirmer que le coût de la vie augmente. Et on peut affirmer sans se tromper que le pouvoir d'achat, pour la moyenne des salaires et, plus encore évidemment, pour les gros salaires, n'est pas affecté. Par contre, il est fort à parier qu'il va y avoir des consommations de compensation (les personnes vont dépenser maintenant ce qu'ils ne pouvaient pas dépenser durant le confinement) dont l'effet risque d'être une impression d'un pouvoir d'achat à la baisse. Ce ne sera pas le cas. Ce sont les habitudes de consommation qui changeront.

Par contre, pour les plus pauvres, pas de doute, les choix de consommation vont être très difficiles car, pour eux, dans les magasins hard discounts, les marges de manœuvre ne sont pas celles des autres grands magasins. Ainsi, alors que la plupart des magasins (qui ont un contrat de prix avec le fournisseur) n'ont pas une augmentation des prix immédiat (mais cette augmentation va arriver dans les semaines prochaines), pour les hard discounts, le risque est une croissance des prix beaucoup plus rapide. Par ailleurs, les marges, dans les hard discounts sont beaucoup plus faibles. Il n'y a pas d'emballages « luxueux », pas de marketing important, pas de rayons ostentatoires, etc. Dès lors que le prix d'une matière première augmente,

⁶³ Le Soir du 6 août 2021.

⁶⁴ L'Echo du 12 août 2021.

⁶⁵ Tends du 5 août 2021.

⁶⁶ La Libre du 12 août 2021.

l'impact sur le prix de vente est quasiment direct. Dans les grandes surfaces plus classiques, les enseignes peuvent jouer sur les différents postes (marketing, emballage, etc.).

Il y a donc une différence fondamentale dans le pouvoir d'achat entre la « moyenne » et les personnes en situation de pauvreté. Par ailleurs, il faut se rendre compte qu'au-delà même de la diminution du pouvoir d'achat, les personnes les plus pauvres doivent se priver de tout et tout le temps. On peut également dire que ces personnes sont observées et jugées par la société car il y a un fantasme sur l'utilisation de l'argent par les pauvres⁶⁷. A entendre certains, ils ne sauraient pas gérer leurs petits revenus. Ils utiliseraient l'argent pour boire, jouer et se droguer. Ou alors, le comble dans leur situation, ils achèteraient du superflu plutôt que concentrer leur achat sur l'essentiel. Et, malheureusement, il existe toujours un ou deux exemples, réels ou fantasmés, sur l'ensemble des personnes concernés, qui sont pris en exemple négatif. Comme ces personnes, dont le Secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude sociale, en 2017, prenait l'exemple : « *Dès que quelqu'un reçoit une allocation du CPAS et qu'il y a deux Mercedes devant la porte, il y a un problème* »⁶⁸. Il y avait, dans le chef du Secrétaire d'Etat une volonté de créer un raccourci mental : allocataire – CPAS – fraude. L'usage d'un cliché très ciblé (qui plus est sans preuve) pour généraliser à l'ensemble des bénéficiaires n'est pas des plus pertinent. Mais cela impacte l'esprit des personnes.

Il faut démultiplier les études sur les achats des personnes en situation de pauvreté et les comparer, comme le fait le sociologue Denis Colombi, avec les achats des plus riches, pour se rendre compte que les riches sont toujours avantagés. Ainsi, pour en donner un seul exemple, si vous gagnez 6 fois le revenu d'un bénéficiaire du RI, vous ne payez pas pour autant votre loyer 6 fois plus cher. La proportion est forcément en défaveur des plus pauvres.

Cette étude visait à montrer que les notions de coût de la vie, de pouvoir d'achat et de choix de consommation avait tendance à trop se confondre. Ce n'est pas la même chose. Mais au-delà de ces notions, il importe de voir la réalité des situations. J'espère être parvenu à le montrer et à ouvrir les yeux sur les réalités différentes qui existent dans la société. On a beau vouloir analyser les situations sur base de moyennes⁶⁹, cela nous empêche de voir certaines

⁶⁷ Colombi D., *Où va l'argent des pauvres*, Payot, 2020.

⁶⁸ Propos du Secrétaire d'Etat repris d'une de ses interventions à la VRT.

⁶⁹ Et je le fais régulièrement.

réalités de vie. Ce sont ces réalités qu'il faut rendre visible. Il me semble dès lors qu'il serait intéressant d'ouvrir les débats politiques sur ces réalités de vie. C'est à partir de ce « concret » que l'on peut mieux appréhender la pauvreté et espérer la réduire.